

# LE DEVOIR

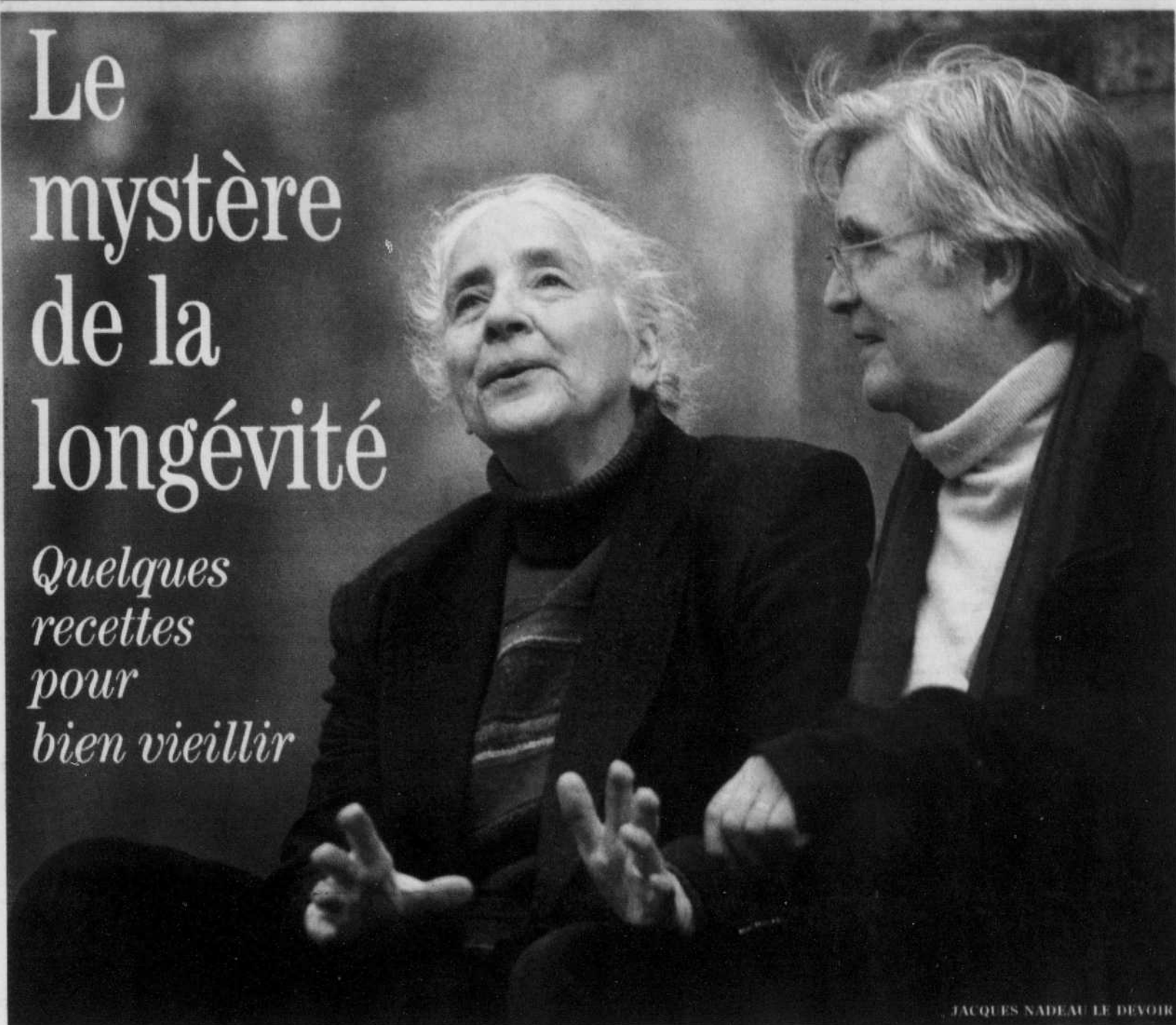
Vol. XCVII N° 263

LES SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 NOVEMBRE 2006

2,20\$ + TAXES = 2,50\$

## Le mystère de la longévité

Quelques recettes pour bien vieillir



Le compositeur Gilles Tremblay et sa compagne Jacqueline.

PAULINE GRAVEL

Quel est donc le secret de la longévité? Comment peut-on prolonger la vie tout en vieillissant harmonieusement? Certains résultats récents de la recherche scientifique étonnent et nous incitent à revoir nos idées préconçues. D'autres renforcent les traditionnelles recommandations pour une bonne hygiène de vie.

Oui, une alimentation riche en fruits et légumes ralentit le vieillissement. Réduire significativement les calories ingérées le freine encore plus. Oui, l'activité physique est bénéfique pour le système cardiovasculaire. Mais elle maintient aussi en alerte nos facultés intellectuelles. Oui, le stress est délétère. Les personnes âgées en sont les plus grandes victimes. Oui, fréquenter des amis est agréable. Une vie sociale riche et active est probablement le facteur le plus puissant pour allonger la vie!

La communauté scientifique s'entend pour affirmer que les humains ne sont pas tous égaux devant

Une alimentation riche en fruits et légumes ralentit le vieillissement. L'activité physique est par ailleurs bénéfique pour le système cardiovasculaire, en plus de maintenir en alerte nos facultés intellectuelles. Une vie sociale riche et active est toutefois le facteur le plus puissant pour allonger la vie!

le vieillissement en raison de leur bagage génétique propre. Toutefois, certaines études récentes indiquent que les gènes ne jouent pas un rôle aussi important que plusieurs l'ont cru dans la durée de la vie. En effet, il est généralement impossible de prédire combien de temps vivra une personne en se basant sur l'âge auquel sont décédés ses proches parents. À l'exception toutefois des individus appartenant à des familles qui présentent une longévité très grande.

La durée de vie n'est pas comme la taille, le poids, la personnalité ou même une maladie cardiaque ou le diabète, qui sont hautement héréditaires, indique James W. Vaupel, directeur du Laboratory of Survival and Longevity au Max Planck Institute for Demographic Research à Rostock, en Allemagne. «La taille d'une personne dépend de 80 à 90 % de celle de ses parents. Par contre, la durée de vie de nos parents nous renseigne très peu sur notre propre espérance de vie. Elle ne compte que pour à peine 3 %», a-t-il précisé récemment au *New York Times*.

La durée de vie est déterminée par un mélange complexe d'événements et de facteurs, comme des prédispositions génétiques à certaines maladies ou des mutations aléatoires pouvant conduire au développement d'un cancer, l'occurrence d'infections ou de blessures à la tête au cours des premières années de la vie, la nutrition et la santé de la mère durant la grossesse. Il n'est donc pas simple de départir ce qui relève des facteurs environnementaux de ce qui dépend des

VOIR PAGE A 10: LONGÉVITÉ

## L'avenir de Kyoto sur les rails

Les 35 pays industrialisés ciblent une réduction de 50 % des gaz à effet de serre

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Les 169 pays de la communauté de Kyoto ont convenu hier à Nairobi d'amorcer en 2008, mais sans date butoir précise, la renégociation de la phase 2 du protocole afin de déterminer la future stratégie planétaire de lutte contre les changements climatiques après 2012. Quant à eux, les pays industrialisés se sont entendus sur la nécessité de cibler une réduction globale des gaz à effet de serre (GES) d'origine humaine de 50 % par rapport au niveau de l'an 2000.

Mais la résolution adoptée hier soir par la plénière de Nairobi ne précise pas la date à laquelle cette réduction de 50 % devrait être réalisée. Le commissaire à l'Environnement de l'Union européenne, Stavros Dimas, a pour sa part soutenu en conférence de presse que cette diminution devra être atteinte d'ici 2050 si la communauté internationale entend limiter la hausse du climat planétaire moyen à 2 °C. Depuis 150 ans, les émissions d'origine humaine ont fait augmenter de 1 °C le climat moyen de la planète. Aux taux actuels de hausse des émissions, un autre degré centigrade devrait s'ajouter d'ici environ 20 à 25 ans, provoquant sécheresses, accidents climatiques extrêmes et relèvement du niveau des mers.

Si elle s'appliquait intégralement ici, une réduction de 50 % obligerait le Canada à ramener ses émissions de 758 millions de tonnes (2004) à 363 Mt d'ici 2018 ou 2020, soit près de 55 % de sa consommation actuelle d'hydrocarbures. Le Canada accuse une des hausses d'émissions les plus élevées de la communauté internationale depuis 25 ans.

La conférence de Nairobi sur le climat n'a toutefois pas déterminé de date limite pour l'aboutissement des deux processus de négociation mis en branle hier, soit la refonte du protocole et la définition de nouvelles cibles de réduction pour les 35 pays industrialisés. Mais la plupart des grands acteurs internationaux, comme l'Union européenne et les instances onusiennes, estiment que les 169 pays membres de la communauté de Kyoto devraient réussir à éviter tout vide juridique entre la phase de réductions 2008-12 et la suivante. Un tel vide pourrait provoquer de sérieuses perturbations sur le marché des crédits d'émissions, dont la valeur atteint déjà les 25 milliards \$US cette année.

La plénière de la conférence a décidé hier soir

VOIR PAGE A 10: KYOTO

■ L'activité physique bénéfique pour le cerveau, à lire en page A 7

### CINÉMA

## Tout prendre et tout perdre

Cinq ans après *In the Bedroom*, Todd Field propose *Little Children*, promis au peloton de tête des Oscars

■ Cahier E



### INDEX

Actualités	A 2	Idées	B 5
Annonces	C 8	Monde	A 8
Avis publics	C 6	Mots croisés	C 8
Bourse	C 4	Météo	C 9
Carrières	C 7	Perspectives	B 1
Décès	C 8	Rencontres	D 2
Économie	C 1	Sports	C 9
Éditorial	B 4	Sudoku	D 5

## Comment devenir un héros



Patrick Labbé (debout) dans le rôle du lieutenant détective Julien Giguère et Éric Paulhus, qui interprète le rôle de Bernard Lortie dans la télé-série *October 70*, présentée sur les ondes de la CBC.

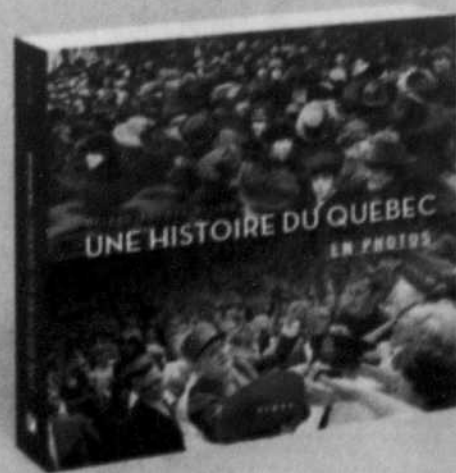
La télévision de la CBC diffuse ces jours-ci une série consacrée au FLQ. *Le Devoir* a demandé à l'écrivain Louis Hamelin, passionné de longue date par le souvenir d'Octobre 70, de se pencher sur cette miniserie présentée en anglais seulement afin d'approfondir les questions historiques qui y sont soulevées.

LOUIS HAMELIN

Si il est encore vivant, l'ancien lieutenant-détective Julien Giguère doit être mort de rire. Lui, le contrôleur de la sulfureuse Poupette, devenu le héros d'une série télévisée? De quoi faire oublier les petites mesquineries de la commission Keable... En effet, dans la relecture de la Crise d'octobre que nous sert la CBC depuis quelques semaines, Giguère s'est fait confier le beau rôle: voici le flic droit et honnête à qui on confierait sans hésitation son

VOIR PAGE A 10: FLQ

## Le Québec comme vous ne l'avez jamais vu!



Héloïse-Andrée Bizier

### Une histoire du Québec en photos

320 pages • 39,95 \$

www.editionsfides.com



## LES ACTUALITÉS

## Les spécialistes diagnostiquent une ouverture

Philippe Couillard réitère son invitation à négocier sans fermer la porte à une éventuelle abrogation de la loi spéciale

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

À l' lendemain du rejet formel par les médecins spécialistes d'une offre salariale bonifiée de Québec, le nouveau président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) a accueilli favorablement la réaction du ministre de la Santé et des Services sociaux, qui appelle une fois de plus au dialogue et n'exclut pas totalement la levée de la loi spéciale 37. Mais l'heure n'est pas encore à la prise d'un rendez-vous, loin de là.

Le ministre Philippe Couillard a réitéré hier en conférence de presse qu'il souhaite voir la FMSQ «revenir à la table sur la base de la proposition de départ» faite jeudi. «Il ne s'agit pas de dire que la question [du rattrapage] va se régler à 12,5%», a-t-il rappelé. Il semble que la FMSQ n'ait pas capté cette caractéristique de l'offre et qu'on l'ait interprétée comme une offre plus ou moins finale sur le rattrapage salarial auquel les spécialistes pourraient avoir droit au cours des prochaines années.

«Ce que j'ai entendu aujourd'hui est favorable», a indiqué Gaétan Barrette, élu jeudi soir à la tête de la FMSQ. «Je ne saute pas au plafond, mais il y a une ouverture. M. Couillard a reconnu le problème de la parité salariale et il n'a pas dit qu'il n'était pas question d'abroger la loi 37.»

Interrogé à ce sujet, le ministre a affirmé que la question était «prématurée» mais ne l'a pas rejetée. «Il y a beaucoup de travaux à faire. Le gouvernement doit se préoccuper de la sécurité des patients [...]. Il y a plusieurs préalables à ce qu'on puisse éventuellement discuter de cette question.» M. Couillard a notamment justifié le maintien de la loi adoptée en juin dernier par les menaces de moyens de pression que font planer certains spécialistes depuis quelques semaines, notamment les obstétriciens. «Pour l'instant, la loi nous semble entièrement justifiée et nécessaire dans l'optique de protéger les patients.»

En entrevue au Devoir, M. Barrette a souligné que le retrait de la loi est pourtant une question «sine qua non» à toute reprise du dialogue. «Et ça va prendre une proposition plus généreuse», a-t-il dit. «Si on va en médiation, il faudrait que le point de départ soit tel qu'on ait l'assurance de terminer dans une fourchette acceptable.» La FMSQ considère que le rattrapage de base de 12,5% offert par Québec représente moins que ce que le gouvernement avait promis en 2003 dans une lettre d'entente. Selon M. Barrette, la différence de salaire entre les spécialistes québécois et canadiens est désormais plus grande qu'à l'époque.

Après avoir affirmé jeudi soir que la grogne des spécialistes pourrait être difficile à contenir, M. Barrette a mentionné hier qu'il croyait «qu'un règlement pourrait survenir assez rapidement [en cas de levée de la loi 37] pour que les actions individuelles des membres ne soient pas mises en application.»

Selon le ministre Couillard, l'élection de M. Bar-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les médecins résidents ont manifesté hier leur mécontentement devant un des moyens de pression des spécialistes, qui consiste à boycotter plusieurs activités d'enseignement.

rette comme président de la FMSQ «transmet le climat qui règne à la fédération». Il note que le nouveau président «est associé à une aile plus rigoureuse et plus revendicatrice», mais il n'en «fait pas un obstacle». En tant que président de l'Association des radiologistes depuis 1999, Gaétan Barrette a souvent mis en branle des moyens de pression au sein de la FMSQ. En juin dernier, il écrivait à la fédération pour lui demander de réagir coup pour coup à la stratégie du gouvernement. Il désirait aussi que ses membres ne prennent pas de nouveaux rendez-vous avec des patients cet automne. M. Barrette avait également été fort actif à l'occasion d'un bras de fer précédé entre Québec et les spécialistes, en 2002 et 2003.

## Les jeunes

Premières victimes de ce conflit, les étudiants en médecine du Québec ont mené deux actions publiques hier pour dénoncer la stagnation du débat. La Fédération des médecins résidents du Québec (FMRQ) et la Fédération médicale étudiante du Québec (FMEQ) s'inquiètent toutes deux des conséquences du boycottage par les spécialistes de plusieurs activités d'enseignement, un des moyens de pression adoptés par la FMSQ.

Selon Martin Bernier, président de la FMRQ, la situation actuelle pourrait retarder l'entrée en pratique des futurs médecins. À l'heure actuelle, surtout à l'Université de Montréal, le mouvement

des spécialistes a forcé l'annulation de plusieurs cours et d'examen physiques assistés, en plus d'avoir mis un terme au stage pratique d'environ 200 étudiants, les spécialistes ne les acceptant tout simplement plus lors de leur tournée auprès de patients.

La FMRQ appuie officiellement les revendications salariales des spécialistes mais pas leurs moyens d'action. La FMEQ a pour sa part effectué hier une marche de protestation entre l'hôpital Notre-Dame et les bureaux montréalais du ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard.

Le Devoir

Sur nos routes, depuis 2001  
8 754 victimes  
ne portaient pas leur ceinture de sécurité.



La ceinture réduit de moitié le risque d'être blessé ou tué.  
**BOUCLEZ-LA!**

# POLITIQUE

Sommet de l'APEC

Congrès de l'Action démocratique du Québec

## Harper tient la presse à distance

Le premier ministre du Canada parle des droits de la personne avec son vis-à-vis vietnamien

Hanoï — Le premier ministre Stephen Harper a rencontré un nouveau partenaire économique du Canada et un de ses alliés naturels hier au Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), à Hanoï, au Vietnam.

Il a d'abord pressé son vis-à-vis vietnamien, Nguyen Tan Dung, de respecter les droits de la personne dans son pays, pour ensuite partager le souper avec le premier ministre de l'Australie, John Howard.

M. Harper a toutefois gardé le silence sur les dossiers chauds du Canada, refusant de commenter la crise de l'eau potable à Vancouver ou la présumée demande américaine à la marine canadienne d'arraisonner les navires en provenance ou à destination de la Corée du Nord.

Le personnel de M. Harper a bloqué l'accès aux journalistes à la plupart des activités auxquelles il participait à Hanoï.

Ainsi, bien que le souper à l'ambassade australienne avec Mmes Harper et Howard eut été privé, les médias australiens étaient admis au mot de bienvenue, mais pas les médias canadiens.

M. Harper profite de sa première visite en Extrême-Orient pour s'entretenir avec des dirigeants de la région. Une rencontre entre M. Harper et le président chinois Hu Jintao est toujours possible mais reste à confirmer.

Toutefois, en début de journée hier, il a rencontré son homologue vietnamien, Nguyen Tan Dung. Il a évoqué les liens commerciaux de plus en plus forts entre les deux pays. Les exportations canadiennes dans ce pays de l'Asie du Sud-Est ont augmenté de 84 % entre 2004 et 2005.

«Il s'agit de mon premier séjour dans cette partie du monde», a dit M. Harper à son vis-à-vis. «Mon frère fait des affaires au Vietnam. Je suis donc au courant de la croissance des échanges entre nos deux pays.»

Des responsables canadiens ont par la suite confié aux journalistes que le chef conservateur, au cours de la partie privée du tête-à-tête, avait lié les questions du respect des droits de la personne à la hausse des échanges commerciaux.

M. Harper a expliqué à M. Nguyen que l'ouverture économique allait de pair avec les droits politiques et sociaux, notamment la liberté de la presse. De même, il a fait référence à plusieurs cas de dissidents emprisonnés par le gouvernement vietnamien, notamment un homme détenu à la suite d'un témoignage au Congrès américain sur les droits de la personne dans son pays.

Le Vietnam a été critiqué pour ses persécutions religieuses, menées particulièrement contre des bouddhistes et des chrétiens, et pour ses rafles contre des journalistes et des éditeurs.

M. Harper a toutefois refusé de rencontrer les journalistes canadiens. En contrepartie, les déclarations des dirigeants néo-zélandais, américains, australiens et d'autres pays de l'APEC étaient diffusées et tout a fait accessibles.

Presse canadienne

## Accommodement raisonnable: Charest doit fixer une limite, dit Dumont

ROBERT DUTRISAC

Trois-Rivières — Le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, a accusé le gouvernement Charest de «laisser pourrir» la situation en matière d'accommodements raisonnables qui, dans certains cas, ont dépassé les bornes.

«La première chose que ça prendrait, c'est une colonne vertébrale», a lancé hier Mario Dumont lors d'une conférence de presse tenue en marge du caucus élargi qui précède le sixième Congrès général de son parti.

Comme il l'a fait jeudi dans une entrevue accordée à la Presse canadienne, le chef adéquate a dénoncé la décision du CLSC Parc-Extension d'interdire aux hommes de participer avec leurs femmes à des cours prénataux en raison d'accommodements consentis aux communautés sikhe, hindoue et musulmane. «C'est quand même gros; ce n'est plus de l'accommodement raisonnable», estime-t-il.

«L'égalité entre les hommes et les femmes au Québec en 2006, ce n'est pas touchable. C'est fondamental», a fait valoir M. Dumont.

Il voit dans cette décision du CLSC une «dérive de la Charte des droits» qui devrait faire l'objet d'un débat public. «On a surtout tenté d'éviter la question», a-t-il déploré. Or, pour «l'équilibre entre les communautés, la cohésion de la société, il y a beaucoup plus de danger à laisser pourrir la situation. Quand on écoute les commentaires des gens, c'est sûr qu'il y a une frustration qui naît au Québec. D'établir des règles du jeu claires, ça rendrait service à tout le monde.»

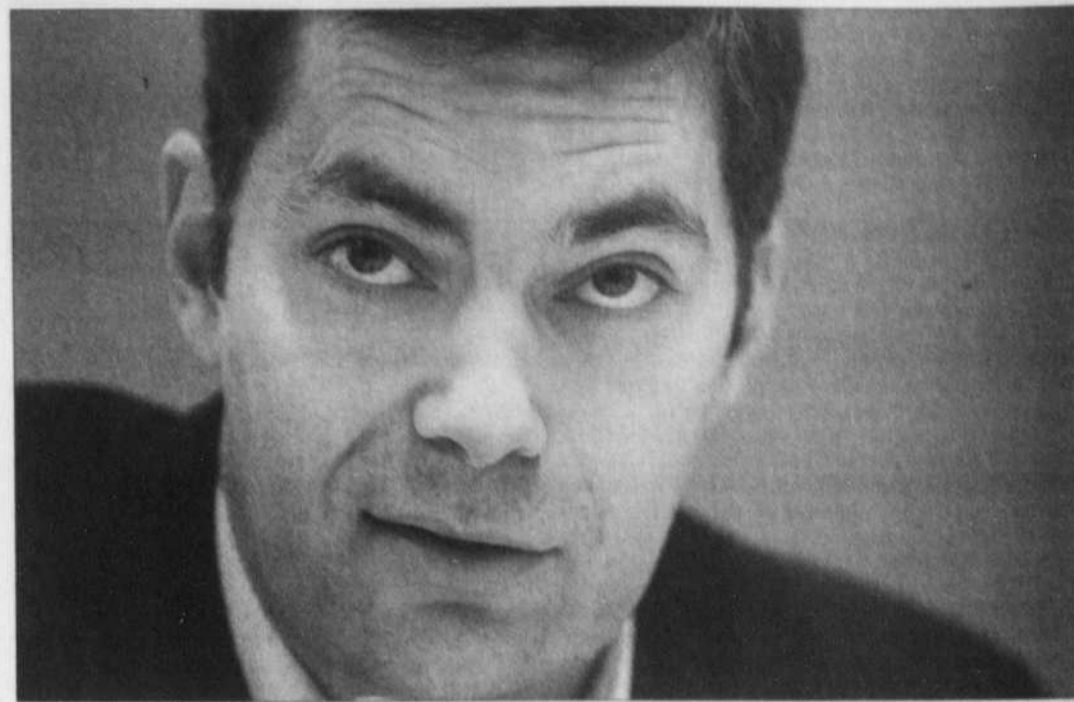
«Il y a un ratissage à faire qui requiert un leadership et qui requiert de nommer les choses», a-t-il poursuivi, invitant les leaders des communautés culturelles à se montrer raisonnables dans leurs demandes d'accommodements. «Ici, au Québec, on est une majorité qui n'a pas besoin de vivre dans la peur d'être traitée d'intolérante. Le Québec est exemplaire en matière de générosité, de tolérance et d'égalité de ses citoyens», a-t-il dit, en insistant sur le respect de «nos valeurs communes».

Le caucus élargi de l'ADQ a réuni, hier, les cinq députés adéquistes et la vingtaine de candidats déjà choisis pour porter les couleurs du parti. Ce sixième Congrès général qui s'ouvre aujourd'hui réunira quelque 400 militants. L'ADQ s'est trouvé un slogan — «Un plan A pour le Québec» — bien à propos pour un parti qui ne peut envisager un plan B à l'issue des prochaines élections.

Lors de la conférence de presse, Mario Dumont était accompagné par le président de l'ADQ, Yvon Picotte, qui tire sa révérence après avoir occupé cette fonction pendant deux ans et présidera la prochaine campagne électorale du parti, et par son successeur, l'ex-président du Conseil du patronat du Québec, Gilles Taillon.

À titre de président du CPQ, Gilles Taillon s'était opposé aux propositions de l'ADQ en matière de santé, soit de permettre aux Québécois de payer de leur poche pour les soins et traitements couverts à l'heure actuelle par le système public. Son point de vue n'est plus le même. «J'ai évolué dans ma pensée», a-t-il dit. «Quand un système est incapable d'offrir des services accessibles à tous les citoyens, il faut regarder d'autres solutions.»

Par ailleurs, Mario Dumont a pris le parti des médecins spécialistes dans le conflit qui les oppose au ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, à l'égard de leur rémunération. Il a qualifié de «gaffe» la loi spéciale imposée aux méde-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Mario Dumont demande au gouvernement Charest de clarifier les choses.

cins spécialistes au printemps dernier, alors qu'ils n'avaient entrepris aucun moyen de pression. L'offre qui vient de présenter Philippe Couillard le laisse sceptique, alors que le ministre a déjà renié la signature du gouvernement. Les médecins n'ont «aucune raison de croire le message», estime-t-il.

Le chef adéquate a aussi dénoncé la situation dans les urgences, qui ne serait pas améliorée alors que sur papier, en raison de changements dans la façon de compter les patients, l'attente a diminué. «Philippe Couillard aura beaucoup plus agi sur les images et sur les informations disponibles

que sur la qualité des soins.»

Selon le chef adéquate, le bilan du gouvernement Charest en matière de santé est «spitoyable» malgré un accroissement significatif des dépenses dans ce secteur depuis la victoire des libéraux en 2003. «Ils ont mis 4,2 milliards, presque toutes nos marges de manœuvre, en santé, et la situation ne s'est pas véritablement améliorée», juge Mario Dumont, ce qui constitue, à ses yeux, une démonstration de la nécessité d'ouvrir grande la porte au secteur privé dans la santé.

Le Devoir

## Des propos inquiétants, selon Boisclair

PIERRE ST-ARNAUD

Le chef du Parti québécois, André Boisclair, se dit inquiet de la façon dont son vis-à-vis adéquate, Mario Dumont, aborde la question de l'accommodement raisonnable en ce qui a trait aux minorités.

De passage dans l'est de Montréal, où il prenait part hier matin au Sommet de l'économie sociale et solidaire, M. Boisclair a dit que les propos tenus la veille par M. Dumont ouvrent la porte à la démagogie et aux dérapages.

Dans une entrevue à la Presse canadienne, M. Dumont avait affirmé que les accommodements consentis aux minorités ethniques et religieuses dépassent les limites du bon sens. Il réagissait ainsi à un reportage faisant état de la décision d'un CLSC de Montréal de refuser à des hommes l'accès à des cours prénataux afin de ne pas offenser des femmes musulmanes, hindoues ou sikhes.

M. Dumont ajoutait que les Québécois font preuve de générosité envers les nouveaux arrivants mais que ceux-ci doivent en échange respecter les valeurs

de leur société d'accueil.

«Ce qui m'inquiète, c'est de voir la façon dont M. Dumont semble entreprendre le débat», a dit M. Boisclair hier.

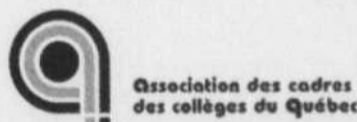
«Je pense que ce qu'il faut faire, plutôt, lorsqu'on est responsable, c'est de rappeler quelles sont les valeurs fondamentales de la société québécoise et de dire qu'il y a des choses pour cette société qui sont non négociables», a-t-il ajouté.

Parmi ces valeurs, M. Boisclair a cité l'égalité des sexes, la capacité d'intégrer les minorités, la volonté de vivre en français ainsi que le respect des droits de chacun.

«Ces valeurs fondamentales, elles doivent être rappelées, et je pense que le gouvernement du Québec doit exercer plus de leadership», a dit le chef de l'opposition.

«Ce que je dénonce, au cours des dernières années, c'est l'affaiblissement du politique au profit des juges [...], qui tranchent des débats qui devraient être tranchés par les élus du peuple», a-t-il ajouté.

Presse canadienne



Association des cadres des collèges du Québec

Récipiendaire du prix «Cadre émérite 2006»



C'est avec une grande fierté que M. Jean Perron, président-directeur général de l'Association des cadres des collèges du Québec souligne la nomination de M. Jean-Pierre Julien, à titre de «Cadre émérite 2006».

Directeur du personnel et des affaires corporatives au cégep de Sainte-Foy, M. Julien a été reconnu par ses pairs pour ses qualités et compétences distinctives, ainsi que pour son implication significative au sein de son association professionnelle et de la communauté collégiale.

Félicitations à M. Jean-Pierre Julien, ainsi qu'aux finalistes :

M. Laurent Fallon, coordonnateur des services aux étudiants au cégep de Lévis-Lauzon;

M. Sylvain Mandeville, directeur des ressources humaines et secrétaire général au cégep Marie-Victorin;

M<sup>me</sup> Madeleine Nadeau, directrice de la formation continue au collège François-Xavier-Garneau.

Association des cadres des collèges du Québec  
2430, chemin Sainte-Foy  
Québec (Québec) G1V 1T2  
Tél. : (418) 877-1500 Téléc. : (418) 877-4469  
www.accc.qc.ca

**Roland GODIN**  
COFFRET DE 8 TOMES  
DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE  
DES MOTS CROISÉS  
Au prix réduit de 90\$

ISBN 2-7601-6934-0  
\* Vente normale, aucun droit de retour  
\* Jusqu'à épuisement des stocks

GUÉRIN, éditeur ltée  
514-842-3481

En vente dans toutes les librairies  
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

**Restauration**  
Argenterie, luminaire, verrerie,  
œuvres d'arts, cristal, artefact,  
horlogerie, porcelaine, objets  
décoratifs, poupées, tableaux,  
boîtes musicales, radios.

Anciens et contemporains

**FIX-IT**

Nous restaurons tout... sauf les cœurs brisés!

4652, boul. Décarie, Montréal  
514-484-8332  
www.themfixit.com  
DEPUIS 1953

**ROLEX**

OYSTER PERPETUAL LADY YACHT-MASTER

**EVEREST**  
CHERBAKA  
Joaillerie - Bijouterie Depuis 1950  
1980 boulevard LaSalle, Montréal (514) 388-5158

NE JOUEZ PAS  
AVEC L'INFLUENZA

Vaccination gratuite contre l'influenza (la grippe) pour les 60 ans ou plus, les très jeunes enfants, les malades chroniques et l'entourage de ces personnes.

Informez-vous à votre médecin ou au CLSC de votre centre de santé et de services sociaux.

Santé  
et Services sociaux  
Québec

www.msss.gouv.qc.ca/influenza

## LES ACTUALITÉS

## Les enfants du Québec sont orphelins d'Henriette Major

L'écrivaine est décédée subitement à son domicile

JEAN-FRANÇOIS NADEAU

L'écrivaine pour la jeunesse Henriette Major est décédée subitement chez elle hier à Montréal, près du parc La Fontaine. Elle laisse derrière elle une œuvre qui a profondément marqué plusieurs générations d'enfants et d'éducateurs au Québec.

Née en 1933, Henriette Major a consacré toute sa vie aux enfants. Au début des années 50, après avoir enseigné un an à de jeunes handicapés, elle se met à écrire et parcourt le Québec avec son théâtre de marionnettes. Au même moment, on peut entendre ses premiers textes sur les ondes de la radio de Radio-Canada.

Engagée à la télévision d'État, elle est accessoiriste pour l'émission *La Boîte à surprises*, puis marionnettiste à la populaire émission *Pépino et Capucine* avant d'en devenir coauteur.

Pendant ses années passées à Radio-Canada, elle prépare un grand nombre d'émissions télévisées pour la jeunesse ainsi que des dramatiques et des émissions de divertissement en tout genre.

Comme journaliste, Henriette Major collabore à plusieurs revues destinées à l'enfance mais aussi à des magazines grand public comme *Châteline* et *Maclean's*, où elle publie régulièrement des chroniques dans les années 60, ainsi qu'à *Perspectives*, le supplément couleur du quotidien *La Presse*, où elle œuvre chaque semaine de 1966 à 1982.

À partir des années 80, Henriette Major se consacre à la création d'outils d'enseignement de plusieurs types. Elle prononce aussi à l'étranger des conférences sur l'enfance et l'enseignement, notamment au Mexique, aux États-Unis, en France et en Suisse.

Au cours de sa longue carrière, elle publie plus d'une centaine d'ouvrages pour la jeunesse, dont un certain nombre en collaboration avec des illustrateurs prestigieux, notamment Claude LaFortune, Philippe Beha et Michel Garneau (alias Garnotte), aujourd'hui caricaturiste du *Devoir*. Son œuvre a été couronnée de quelques prix prestigieux, dont celui de l'Association des libraires en 1970 pour *La Surpri-*



Henriette Major

JACQUES GRENIER LE DEVOIR

se de dame *Chenille*, le prix Alvine-Bélisle pour *L'Évangile en papier* et le Prix des émissions éducatives en 1978 pour *Les Boucaniers d'eau douce*. En 2005, le prix Québec-Wallonie-Bruxelles a souligné son exceptionnelle contribution au monde de l'enfance avec la parution de son livre intitulé *Les Devinettes d'Henriette* (Éditions HMH). Un prix Henriette-Major existe en outre depuis quelques années pour couronner une première œuvre jeunesse de grand mérite.

Femme exigeante et énergique, toujours très sûre d'elle-même, Henriette Major a publié ces dernières années, chez divers éditeurs, plusieurs beaux albums cartonnés de chansons, de comptines et de contes qui, une fois encore, ont ravivé l'attention que son œuvre commandait déjà d'elle-même. Le succès qu'ont connu ses derniers livres — notamment *Chansons drôles, chansons folles et 100 comptines*, tous deux publiés chez Fides — avait de quoi enthousiasmer plus d'un éditeur.

Le Devoir

L'organisation aura une subvention de six millions

## Les Ateliers de danse moderne déménageront

FRÉDÉRIQUE DOYON

Après sept ans de travail acharné et une quinzaine de propositions soumises au ministère de la Culture et des Communications (MCCQ), les Ateliers de danse moderne de Montréal (LADMMI) auront finalement un nouveau toit, érigé sur le terrain actuellement vacant à l'angle des rues Clark et Sainte-Catherine. Le MCCQ se joint à l'institution en injectant six millions de dollars dans le projet de construction, qui sera mené en partenariat avec la Société de développement de Montréal (SDM).

«Nous allons investir six millions pour doter LADMMI de locaux complètement adaptés à leurs besoins», a annoncé hier la ministre Line Beauchamp en conférence de presse devant une foule d'étudiants ravis. «La Société de développement de Montréal sera le maître d'œuvre du projet. Il s'agit d'une formule de copropriété divisée. À la fin de la construction, LADMMI seront propriétaires de l'édifice.»

La somme est tirée de l'enveloppe budgétaire réservée aux projets d'immobilisation du secteur culturel, selon une entente MCCQ-Ville de Montréal. La subvention au fonctionnement de l'école a été augmentée de près de 200 000 \$ en septembre dernier, en prévision de l'emménagement dans les nouveaux locaux.

La nouvelle école sera au cœur du Quartier des spectacles (QS), à

l'angle des rues Clark et Sainte-Catherine, sur le site de l'ancienne galerie Véhicule Art, foyer de l'art contemporain dans les années 70. La formule de partenariat avec la SDM est à l'image de ce que préconise le QS, a souligné le maire de l'arrondissement de Ville-Marie et responsable de la culture à la Ville, Benoit Labonté.

L'espace de studios doublera de superficie (2500 m<sup>2</sup>) par rapport aux locaux actuels, également situés rue Sainte-Catherine, dans l'édifice Belgo, et qui ne convenaient plus à cette institution d'enseignement professionnel de niveau collégial.

«Trouver un lieu qui corresponde aux besoins de la danse, c'est très difficile, surtout dans des locaux existants; ça prend de grands espaces, dégagés et sans colonnes», a expliqué au *Devoir* la directrice générale de l'établissement, Christine Bouchard, rappelant aussi la nécessité d'un environnement sain pour les danseurs, qui sont des athlètes autant que des artistes. Depuis 1997, elle a élaboré une quinzaine de scénarios de déménagement, dont le projet de carrefour culturel des 4C (avec le Théâtre de l'Opéra, l'École nationale de l'humour et Circuit Est), projeté d'abord près du Monument-National, puis au-dessus du métro Saint-Laurent et enfin sur l'esplanade de la Place des Arts, projet dont le changement de gouvernement a finalement eu raison.

«La construction nous permettra

d'aménager des salles d'enseignement et de soutien à l'enseignement, des studios, un studio-labo [pour la préparation des spectacles], une médiathèque, une salle d'entraînement, tous essentiels à l'enseignement et à l'apprentissage», a-t-elle indiqué en réponse à l'annonce de la ministre, qui tombe à point pour souligner les 25 ans de l'école.

LADMMI espèrent amorcer la construction à l'automne prochain afin d'emménager au début de l'année 2009. Outre les locaux de l'école, l'édifice abritera des espaces commerciaux au rez-de-chaussée. La valeur totale du projet reste à définir, et la firme d'architectes, à désigner. Outre la contribution du MCCQ, l'école entend injecter deux millions de plus, notamment pour se doter d'autres locaux non directement liés à sa mission éducative mais qui bonifieraient le projet.

L'édifice n'accueillera pas d'autres organismes de danse, malgré les nombreuses demandes du milieu en matière d'équipements. La ministre a toutefois promis des annonces imminentes, notamment en ce qui concerne la Compagnie Marie Chouinard, avec laquelle un accord de principe a déjà été conclu pour sa relocalisation (l'édifice *Ægidius-Fauteux* est dans sa mire), et l'Espace chorégraphique Jean-Pierre-Perreault, inutilisé depuis deux ans.

Le Devoir

## Investissez dans votre santé

- Système thermique de prestige avec design exclusif vous permettant de relaxer dans le confort de votre résidence
- Manufacturier établi depuis 1919
- Nombreux bienfaits thérapeutiques
- Augmente la valeur de votre résidence
- Modèles intérieur/extérieur/infrarouge
- Plusieurs types d'unités en démonstration

Boutique Confort-Santé Global  
667 Chemin Bord du Lac, Dorval  
514.633.1393 / 1.866.341.1393

Mobilier santé  
accord D  
S. Desjardins



Élimine les toxines nocives du corps



Exceptionnellement, la chronique de Gil Courtemanche n'est pas publiée aujourd'hui. Notre chroniqueur retrouvera sa place habituelle dans nos pages dès samedi prochain.

entrez dans un nouveau cycle

La période d'admission aux 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles pour l'automne 2007 se termine bientôt. Pour connaître les dates limites, consultez le site [umontreal.ca](http://umontreal.ca)

Université de Montréal

2006 07 08 09 10 11

## CONTINUEZ LA BELLE VIE



OBLIGATIONS À TAUX PROGRESSIF OBLIGATIONS À TAUX FIXE OBLIGATIONS BOURSIÈRES OBLIGATIONS SÉCURITÉ  
OBLIGATIONS À ESCOMPTE OBLIGATIONS D'ÉPARGNE ÉPARGNE FLEXI-PLUS PLAN ÉPARGNE PÉRIODIQUE

ÉPARGNE PLACEMENTS QUÉBEC VOS ÉCONOMIES GARANTIES À 100%

1 800 463-5229 | [www.epq.gouv.qc.ca](http://www.epq.gouv.qc.ca)

Épargne Placements Québec

## LE PARADIS À BON PRIX

GoTravelDirect.com

1.866.749.3344

SEULEMENT DISPONIBLES  
LORSQUE VOUS RÉSERVEZ DIRECTEMENT AVEC  
GO TRAVEL DIRECT!

★★★★  
VARADERO DGA  
PLAZA CALETA

1249\$

1 SEMAINE, TOUT-COMPIS  
LE 22 DÉC.★★★★  
PUNTA CANA 10<sup>TH</sup>  
CLUB GRAND PARADISE

1569\$

1 SEMAINE, TOUT-COMPIS  
LE 22 DÉC.★★★★  
PUERTO PLATA 10<sup>TH</sup>  
LUPERON TROPICAL RESORT

1269\$

1 SEMAINE, TOUT-COMPIS  
LE 23 DÉC.★★★★  
CANCUN HORIZON  
HOTEL BEACH PARADISE

1699\$

1 SEMAINE, TOUT-COMPIS  
LE 24 DÉC.★★★★  
ACAPULCO HORIZON  
HOTEL EMPEROR

1379\$

1 SEMAINE, TOUT-COMPIS  
LE 13 JAN.★★★★  
ST. MARTIN  
LE FLAMBOYANT

1699\$

1 SEMAINE, TOUT-COMPIS  
LE 14 JAN.★★★★  
ST. MARTIN  
HOTEL BEACH PLAZA

1899\$

1 SEMAINE, TOUT-COMPIS  
LE 14 JAN.★★★★  
ILE DE MARGARITA  
HOTEL ISLA MARGARITA

1399\$

1 SEMAINE, TOUT-COMPIS  
LE 15 JAN.

Prix disponibles en ligne seulement à [www.gotraveldirect.com](http://www.gotraveldirect.com). Contribution au fonds d'indemnisation de 3.50 \$ par tranche de mille dollars en supplément.

Départs de Montréal. Les prix sont par personne, basés sur une occupation double. Forfaits tout-compris incluent vols, taxes, repas, boissons et transferts. Toutes les taxes et frais sont inclus. Les prix spéciaux sont en vigueur au moment de l'impression et sont valables pour les réservations effectuées jusqu'au 20 novembre 2006. Sujets à changement sans préavis. Places limitées. Pour plus de détails, visitez [www.gotraveldirect.com](http://www.gotraveldirect.com). Visitez nos sites de Zoom Airlines. Go Travel Direct est titulaire d'un permis du Québec.

## LES ACTUALITÉS

Harcèlement psychologique

## L'audition de la plainte contre Pierre Marois commence lundi

ALEXANDRE SHIELDS

C'est finalement lundi matin que la Commission des relations de travail commencera à se pencher sur la plainte pour harcèlement psychologique déposée il y a deux ans par Ginette L'Heureux, directrice des communications à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, contre son employeur. Les faits reprochés mettraient en cause nul autre que le président de l'organisme, Pierre Marois, qui a été relevé temporairement de ses fonctions l'an dernier et qui n'a donc pas terminé son mandat.

Le dossier est d'ailleurs des plus sensibles. Non seulement la plainte est dirigée contre la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ), mais elle vise aussi directement son président, nommé par l'Assemblée nationale. Il s'agit en outre d'un cas particulièrement médiatisé, lié à une loi encore jeune puisque la Loi sur le harcèlement psychologique est entrée en vigueur en juin 2004. Du côté de la Commission des normes du travail (CNT), chargée de l'appliquer, on suit donc le cas de près.

Au cours des procédures, une part importante de la preuve qui sera présentée doit en outre provenir de témoignages d'employés de la CDPDJ qui étaient en poste au moment où les faits se seraient produits. Certains n'y sont plus, mais ils occupent des postes importants au sein de l'appareil étatique. M. Marois est lui-même un personnage bien en vue et il a été ministre dans le gouvernement de René Lévesque. Les personnes interrogées hier ont d'ailleurs été d'une extrême prudence, plusieurs refusant catégoriquement de répondre aux questions.



Pierre Marois

## Deux ans de procédures

L'affaire remonte à 2004, au moment où la CDPDJ avait examiné une plainte formulée par une étudiante musulmane qui fréquentait un collège privé qui lui interdisait de porter le voile islamique. La Commission des droits de la personne avait alors classé l'affaire sans se prononcer sur le fond du problème. Ginette L'Heureux, directrice des communications, avait dû expliquer cette décision, mais M. Marois n'aurait pas apprécié ses propos. La relation entre les deux personnes aurait par la suite rapidement dégénéré et Mme L'Heureux a porté plainte devant la CNT en novembre 2004.

Après enquête, le cas a été référé à la Commission des relations de travail (CRT), qui fait office de tribunal en la matière. Elle doit déterminer si l'employeur, soit la CDPDJ, a respecté son obligation d'assurer un milieu de travail exempt de harcèlement psychologique à son employée.

Directement mis en cause, Pierre Marois s'est adressé à la CRT pour la convaincre de l'entendre comme partie au litige, au même titre que la plaignante et l'employeur. Après un premier refus en février dernier, il en a appelé de la décision et a obtenu finalement gain de cause le 11 juillet dernier. « Avant de déterminer si la CDPDJ employeur a respecté son obligation d'assurer un milieu de travail exempt de harcèlement psychologique, encore faut-il établir qu'il y a eu un tel harcèlement », écrivaient les deux commissaires qui ont rendu un verdict favorable, Pierre Cyr et Alain Turcotte.

Puisque le comportement de Pierre Marois sera « au cœur du débat sur le fond », ils ont choisi de le laisser

participer au débat. L'avocat de Pierre Marois, M. François Aquin, a d'ailleurs précisé hier que son client « est plus que témoin, il est en cause ».

La CNT a toutefois porté l'affaire en Cour supérieure quelques jours plus tard, arguant que la loi dit clairement que seuls la plaignante et l'employeur doivent être entendus dans ce cas. La Loi sur le harcèlement psychologique prévoit en effet que les organismes, et non les personnes, doivent répondre des plaintes. M. Guy Poirier, directeur des affaires juridiques de la CNT, avait alors fait valoir qu'il s'agissait d'un dangereux précédent. « Cette décision qui permettrait au mis en cause d'intervenir lors de son audition risque de mettre en péril l'exercice du recours en matière de harcèlement psychologique au travail », avait-il souligné.

M. Poirier avait également dit que l'intérêt de M. Marois n'était pas distinct de l'intérêt de l'employeur, donc la Commission des droits de la personne, qui interviendra déjà dans cette cause. La CDPDJ a quant à elle toujours fait valoir qu'elle ne représentait pas Pierre Marois et qu'elle ne s'opposait pas à ce qu'il puisse intervenir. Lundi dernier, la Cour supérieure a confirmé la décision rendue en juillet. La CNT a toujours le droit de porter la cause en appel, mais on a précisé hier qu'aucune décision à cet effet n'avait été prise. Pour l'instant, l'affaire devrait être entendue dès lundi et six audiences ont été prévues.

Le responsable des communications à la CRT, Serge Gagnon, a par ailleurs expliqué hier que, depuis le 1<sup>er</sup> juin 2004, cette commission a été saisie de 433 plaintes. De ce nombre, 146 se sont soldées par un « désistement ou un règlement », 13 ont été rejetées et 272 constituent des dossiers toujours actifs.

Le Devoir

EN BREF

## Les professeurs de l'UQAM veulent voir le recteur

Le Syndicat des professeurs de l'Université du Québec à Montréal (SPUQ) a invité le recteur Roch Denis à s'expliquer devant le corps professoral la semaine prochaine, lors d'une rencontre extraordinaire du conseil syndical. « La crise financière qui secoue l'UQAM amène une crise plus grave encore, celle de la confiance de la communauté universitaire à l'égard des personnes responsables de la saine gouvernance de leur établissement », affirme le SPUQ dans un communiqué expédié hier. Très critique de l'ampleur des projets immobiliers lancés par l'université, le SPUQ invite le recteur, « qui est le mieux à même de répondre aux questions cruciales » qui lui seront posées, à venir exposer sa version des faits. Roch Denis sera aussi entendu lundi par le comité de vérification, puis par le conseil d'administration mardi. — Le Devoir

## Une invitation à changer d'identité

New York — Un courtier d'origine indienne au nom similaire à celui d'un terroriste présumé a dû passer quatre mois au Canada, devant le refus des autorités américaines de le laisser regagner les États-Unis après des vacances. Amir Khan était parti quelques jours à Toronto, cet été, avec sa femme et ses enfants, mais il n'a pu rentrer chez lui comme prévu, restant cloué 116 jours au Canada avec sa famille avant que la situation soit éclaircie, rapportait hier le *New York Daily News*. Tous ont finalement pu rentrer aux États-Unis jeudi. « Mon nom est aussi commun en Asie du Sud-Est que John Smith aux États-Unis », a dit Amir Khan, 38 ans, au quotidien. « Je n'aurais pas de me dire: ai-je fait quelque chose d'illégal? Est-ce que je connais quelqu'un qui a fait quelque chose d'illégal? Mais la seule chose que j'ai faite est d'avoir eu quelques contraventions de stationnement. Je comprends qu'il faille opérer une surveillance [aux frontières], je pense qu'il faut le faire. Mais il faut mettre en place plus de ressources pour que cela ne prenne pas quatre mois », a-t-il ajouté. — AFP

## Afghanistan: le Canada fait erreur, selon CARE

Kandahar, Afghanistan — Selon le président et chef de la direction de CARE Canada, John Watson, le Canada a commis une erreur irréparable en Afghanistan en confondant l'aide humanitaire et les opérations militaires.

M. Watson a affirmé hier que la guerre menée par le Canada au sud du pays, notamment dans la région de Kandahar, neutralise l'aide des organisations non gouvernementales (ONG) aux populations sinistrées.

« J'ai bien peur qu'on ait manqué une occasion », a-t-il énoncé au cours d'un entretien téléphonique avec la Presse canadienne, depuis Kaboul, la capitale de l'Afghanistan. « Il est trop tard. Même si nous étions in-

vités à Kandahar, je ne suis pas sûr que nous irions actuellement. Nous avons déjà notre lot d'urgences dans le monde. »

Fondé en 1946, CARE Canada constitue le plus important organisme non confessionnel d'assistance en cas d'urgence et d'aide au développement international du Canada. Il versera 37,7 millions de dollars en Afghanistan cette année.

M. Watson a demandé conseil à des responsables locaux de l'aide humanitaire à Kaboul et espère aussi pouvoir discuter avec des représentants locaux de l'OTAN. Même si CARE est à court de moyens, il aimerait visiter la région de Kandahar ainsi que la base

de l'Équipe provinciale de reconstruction (EPR), située dans la ville de Kandahar.

Mais ses déclarations antérieures concernant cette équipe lui font craindre que sa requête soit rejetée. « J'ai été extrêmement dur envers l'EPR, mais je suis convaincu que nos effectifs font ce qu'ils peuvent. Mais jumeler l'aide humanitaire à un camp militaire s'avère un bien mauvais concept. »

John Watson aurait préféré que le Canada s'en tienne à son rôle traditionnel de maintien de la paix et laisse les responsabilités militaires aux États-Unis. La combinaison des tâches du soldat et du travailleur humanitaire a de quoi rendre la po-

pulation afghane méfiante, a-t-il estimé.

« En 2002, peu de ressources avaient été investies, mais il y avait un grand espoir. Aujourd'hui, nous accomplissons beaucoup de choses et les ressources sont abondantes [...]. Les Afghans sont vraiment très pessimistes sur la suite des événements. »

Le Conseil de coordination des secours à l'Afghanistan, qui chapeaute plus de 90 ONG dans ce pays, a admis que le rôle de l'EPR se révèle ambigu.

Elle a aussi soutenu que les militaires devraient s'en tenir à leur rôle.

Presse canadienne

## FORUM SOCIOÉCONOMIQUE DES PREMIÈRES NATIONS

## Moment historique parsemé de gains importants

Par Dominique SALGADO — Collaboration spéciale

Le Chef régional de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL), Ghislain Picard, qualifie de succès le Forum socioéconomique des Premières Nations tenu récemment à Mashteuiatsh au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ce moment historique a passé de l'espoir au mécontentement pour finalement voir la lumière au bout du tunnel. Un événement sans précédent qui a attiré plus de 1200 personnes (participants, observateurs, exposants, artistes, membres de la presse et visiteurs).

## UN TIERS-MONDE QUÉBÉCOIS

Depuis plusieurs décennies, on le sait, la situation des Premières Nations est peu reluisante. À ce sujet, le chef de Kitcisakik, Edmond Brazeau, a livré un bouleversant cri du cœur durant le forum relativement au constat de sa petite communauté située à 100 Km au nord de Val-d'Or. « Chez-nous, c'est le tiers-monde. Trois cent quatre-vingts personnes vivent sans électricité, sans eau courante, sans commodité moderne et sans écoles pour les petits. On attend toujours », a-t-il rappelé lors du forum. Tous les rapports, toutes les statistiques et toutes les analyses dégagent le même constat : les Premières Nations accusent un net retard en matière de développement économique. À lui seul, le rattrapage économique des peuples autochtones nécessitait, au Canada, un investissement de quelque 20 millions de dollars annuellement, et ce, pendant au moins 20 ans (1). Les facteurs socioéconomiques touchent un nombre trop élevé de communautés autochtones. Chez les jeunes autochtones (15 à 24 ans), le taux de suicide des femmes est 8 fois supérieures à la moyenne nationale pour ce groupe (2). Par ailleurs, les membres des Premières Nations demeurent moins scolarisés que les autres Canadiens. En 1991, 18% des autochtones âgés de 15 ans et plus comptaient moins de 9 années d'études. La question du logement demeure toujours une priorité. Le principal problème demeure dans les mauvaises conditions des habitations dans plusieurs communautés. En fait, il faudrait ajouter près de 10 000 unités au parc immobilier pour éliminer le problème de surpeuplement des habitations pour répondre à la croissance démographique.

## UN BILAN CONSTRUCTIF

Malgré le peu de gestes concrets posés par Québec et Ottawa, l'APNQL est d'avis que l'événement à tout de même dégagé un plan d'action commun et une vision commune de l'avenir des Premières Nations. « Cet événement est la première étape à l'amélioration des conditions de vie des 70 000 autochtones du Québec », a déclaré le Chef Picard. Ainsi, les Premières Nations et les gouvernements ont convenu de mettre en place un comité de suivi. Ce groupe, qui sera composé de représentants autochtones et de deux gouvernements, aura le mandat de s'assurer que les engagements pris au cours du forum soient tenus. Une première rencontre aura lieu dans six mois. De passage à Mashteuiatsh, le Premier ministre du Québec Jean Charest, accompagné d'une quinzaine de ministres, s'est engagé à suivre de très près les travaux de ce comité et de faire respecter les échéanciers. Pour leur part, les chefs autochtones ont particulièrement salué le travail de Jean Charest et de son gouvernement. On ne pouvait cependant en dire autant du gouvernement fédéral alors que seulement trois ministres ont effectué une visite éclair dans la région.

## NOTRE HORIZON, LA COGESTION

Enfin, les leaders des Premières Nations ont clairement exprimé leur intention de mettre au cœur de leurs priorités les questions liées aux droits territoriaux. « Pour nous, il est clair que le développement socioéconomique des Premières Nations passe inévitablement par l'accès aux territoires et aux ressources. Notre horizon, c'est la cogestion », a expliqué Ghislain Picard.

Sources : Commission Royale sur les peuples autochtones, 1996. Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits, Santé Canada



Les co-présidents du Forum socioéconomique des Premières Nations, dans l'ordre habituel; le Chef des Pekuakimilnuatsh Gilbert Dominique, le ministre des Transports Lawrence Cannon (en remplacement du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien Jim Prentice), le Premier ministre du Québec Jean Charest, et le chef régional de l'APNQL Ghislain Picard.

## LES ACTUALITÉS

## Les nouveaux amis de Dieudonné

L'humoriste participe à une fête du Front national aux côtés de Jean-Marie Le Pen

CHRISTIAN RIOUX

Paris — Le célèbre humoriste français Dieudonné, très populaire au Québec, où il se produit presque chaque année, serait-il sur le point d'appeler à voter pour l'extrême droite? «Je n'appellerai pas à voter Le Pen, mais je ne dis pas non plus qu'il ne faut pas», dit celui qui ne craint plus de s'afficher auprès du leader du Front national.

Dimanche dernier, le sulfureux humoriste s'est présenté à la fête du Front national, où il a serré la main de son président, Jean-Marie Le Pen, et même porté son macaron quelques instants. Les deux hommes ont échangé des amabilités. Dieudonné a ensuite invité le couple Le Pen à son prochain spectacle. Précisons qu'en France, aucun représentant des grands partis politiques n'ose se montrer aux côtés de Jean-Marie Le Pen, connu pour ses propos antisémites. En 1989, Dieudonné s'était d'ailleurs présenté à Dreux contre la candidate du Front national Marie-France Stirbois, qu'il traitait alors de raciste.

Depuis, Dieudonné dit avoir radicalement changé d'opinion. Il faut «cesser de dire que cet homme-là est le diable», a-t-il déclaré sur la chaîne LCI. «Il y a un humour qui ne correspond pas à la réalité.» Dans une entrevue publiée sur le site Internet [grioo.com](http://grioo.com), Dieudonné se découvre même des points communs avec Le Pen: «Tous deux, nous avons connu une diabolisation extrême», dit-il.

Dimanche, le leader du Front national lui a rendu la politesse en déclarant que s'il lui «manquait une voix pour être élu à la présidentielle», il serait «content que ce soit celle de Dieudonné. C'est un Français comme les autres. Il est bienvenu à la fête de l'Union patriotique».

Plusieurs observateurs ont vu dans ce rapprochement une alliance atypique entre deux hommes connus pour leurs propos controversés sur les Juifs. L'éditorialiste du *Nouvel Observateur* parle de «deux champions de la judéophobie». Jamais, écrit Jacques Julliard, les détracteurs les plus acharnés de Dieudonné n'auraient «osé révéler confirmation aussi éclatante de la dérive d'un humoriste qui ne fait plus rire personne». Selon Dieudonné, la raison est ailleurs. Après avoir caressé le projet de se présenter lui-même à la présidence, l'humoriste a dû abandonner, faute de pouvoir recueillir les 500 signatures obligatoires d'élus. Mais il considère aujourd'hui que l'élection de Jean-Marie Le Pen pourrait «créer les conditions d'un sésame politique prérévolutionnaire. [...] Pour cela, il faut créer des ponts et discuter».

Selon Dieudonné, Jean-Marie Le Pen pourrait même «révolutionner la république». Il explique sa stratégie ainsi: «Il serait un président qui ne peut pas gouverner car n'ayant pas de majorité. Il n'a pas un seul député à l'Assemblée. Comme nous sommes dans



THOMAS COEX AGENCE FRANCE-PRESSE

Dieudonné discute avec le numéro 2 du Front national, Bruno Gollnisch.

un régime parlementaire, nous aurions des élections législatives ensuite qui seraient passionnantes puisque là, toutes les cartes seraient redistribuées et on irait vers une sixième constitution.» Dieudonné prétend que cette «stratégie» est envisagée «un peu partout dans les milieux altermondialistes d'extrême gauche».

Le comédien se félicite d'ailleurs du discours moins extrémiste que tient Jean-Marie Le Pen depuis qu'il s'est retrouvé au second tour de l'élection présidentielle en 2001. «Le discours de Le Pen aujourd'hui est beaucoup plus soft, dit-il, et d'ailleurs plus souple que celui de Sarkozy, qui aime se faire prendre en photo à côté des avions d'expulsés.»

Ces déclarations n'ont pas tardé à provoquer des réactions. Le quotidien *L'Humanité* parle de «la dérive d'un humoriste qui n'est plus drôle du tout». Selon Jacqueline Sellem, «de provocation en provocation, au nom d'une "cause noire" qu'il entend utiliser dans un jeu malsain de mise en concurrence des victimes, Dieudonné s'emploie à semer la confusion et flirte de plus en plus souvent avec l'antisémitisme». Sur RTL, le poli-

tologue Alain Duhamel ne voyait dans cette nouvelle amitié avec l'extrême droite qu'«une étape logique dans la trajectoire de Dieudonné».

On se souviendra que l'humoriste franco-camerounais avait provoqué un scandale sur la chaîne France 3 en personnifiant un colon israélien faisant le salut nazi. En mars dernier, il a été condamné à 5000 euros d'amende pour incitation à la haine raciale à la suite des propos qu'il avait tenus dans *Le Journal du dimanche*, où il traitait les Juifs de «négriers reconvertis dans la banque». Dans la même veine, en 2005, il avait qualifié les commémorations d'Auschwitz de «pornographie mémorielle».

Depuis ses frasques télévisuelles, l'humoriste a depuis longtemps perdu la faveur des médias français. Récemment, à l'émission de Radio-Canada *Tout le monde en parle*, le chanteur et comédien Patrick Bruel a d'ailleurs déploré la trop grande tribune qu'on lui a accordée au Québec.

Correspondant du Devoir à Paris

Les minières canadiennes à l'étranger

## Un ombudsman pour les ressortissants étrangers?

CLAUDE LÉVESQUE

Une série de consultations sur la responsabilité sociale des entreprises minières canadiennes, amorcée au printemps, a pris fin jeudi à Montréal sur une note positive, s'il faut en croire les représentants de l'industrie et de la «société civile» qui y ont participé à l'invitation du gouvernement fédéral.

Une mesure, souhaitée par plusieurs ONG de défense des droits de l'homme et voulant que les directeurs de compagnies canadiennes reconnus coupables de violations de ces droits ou d'atteintes à l'environnement dans le cadre de leurs activités à l'étranger puissent être traduits devant la justice criminelle au Canada, semble toutefois loin d'être acceptée par l'industrie minière.

Pierre Gratton, vice-président de l'Association minière du Canada, estime que le gouvernement canadien risquerait ainsi de se placer dans une position «contradictoire», puisqu'une loi canadienne stipule que les législations des autres pays concernant les activités de leurs propres compagnies au Canada ne s'appliquent pas ici.

De son côté, le représentant de l'Association canadienne des prospecteurs et producteurs miniers, Dennis Jones, a cité des considérations constitutionnelles relatives au partage des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et les provinces, en plus de plaider lui aussi pour une approche multilatérale.

«C'est plus compliqué que nous le pensions», a admis de son côté Catherine Coumans, représentante de l'organisation Surveillance des mines.

Les participants à une conférence de presse convoquée hier, à l'issue de la dernière «table ronde», ont préféré mettre l'accent sur les terrains d'entente.

Ainsi, les représentants de l'industrie minière et des ONG semblent d'accord sur le principe de créer un mécanisme d'examen des plaintes formulées par les ressortissants étrangers qui se sentent lésés par l'action des entreprises canadiennes ou de leurs filiales. Cette fonction d'ombudsman leur faciliterait l'accès aux tribunaux civils.

De façon générale, on se serait également entendu sur l'adhésion du Canada à certains protocoles internationaux, dont l'Initiative en matière de transparence pour les industries d'extraction, lancée par le premier britannique Tony Blair lors du sommet sur le développement durable de Johannesburg en 2002.

Un rapport sur les tables rondes doit être remis à la fin de l'année ou au début de 2007 au gouvernement fédéral, qui le transmettra au comité parlementaire des Affaires extérieures.

Le Devoir



## Histoire commune, avenir commun

LE COMITÉ QUÉBEC-ISRAËL ET LE COMITÉ DES AFFAIRES POLITIQUES JUIVES VOUS INVITENT À UNE SOIRÉE AVEC GILLES DUCEPPE, CHEF DU BLOC QUÉBÉCOIS

Lundi 20 novembre 2006  
20 heures  
Centre de conférences Gelber  
1, Carré Cummings  
Entrée libre

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS : 514-934-0771 • INFO@QIC-CQJ.ORG



COMITÉ QUÉBEC-ISRAËL  
QUEBEC-ISRAEL COMMITTEE



## Achetez tableaux canadiens

Paul-Emile Borduas  
Paterson Ewen  
Marcelle Ferron  
Lise Gervais  
Rita Letendre  
Jean McEwen  
Marcelle Maltais  
J-P. Mousseau  
Guido Molinari  
et d'autres...

Achat à Montréal  
Appelez maintenant pour un rendez-vous.

Lynda Marie Shearer Canadian Art Group Téléphone : 1.416.774.8575  
55 Avenue Rd. bureau 2975 www.canadianartgroup.com  
Toronto M5R 3L2 canadianart@bellnet.ca

École internationale de langues YIMCA International Language School

Programmes de langues régulières  
Anglais et français - Programme intensif  
- Jour ou soir  
\* Abonnement gratuit à notre Centre sportif et accès à Internet

Espagnol - Jour, soir ou samedi  
Italien et portugais - Soir

Cours spécialisés  
\* Cours préparatoires aux tests TOEIC, TOEFL, IELTS et TFI  
\* Anglais des affaires - Prononciation anglaise  
\* Écriture - Atelier de conversation

Prochaines sessions :  
Jour : 20 novembre, 3 janvier  
Soir : 8 janvier

(514) 849-8393, poste 709  
1440 Stanley Peel  
info@ymcalangues.com  
www.ymcalangues.com

Tests de niveau gratuits :  
les mercredis de 12 h 30 à 18 h

ROCHAÏT  
ANTIQUAIRE

ROCHAÏT fête son 1<sup>er</sup> anniversaire !

VENEZ AU 4751 et 4787 Ste-Catherine EST près de Viau

jusqu'au dimanche 19 nov. 11 h à 18 h

prix réduits de 15% à 75%

514-254-3993  
rochaitantique.com

GRANDE LIQUIDATION RABAIS DE 15 À 75 % SUR TOUT

SHIRT PASSION ■ SANDRO ■ VERTIGO ■ GUI & CO ■ OUI ■ TOMBOLINI ■ GLORIA GAUDETTE ■ PATRICK GÉRARD ■ ETC. ■

THIERRY MUGLER ■ FRANCESCO SMALTO ■ REPORTER ■ TOMBOLINI ■ SAN REMO ■ TORRAS ■ KENNETH COLE ■ ETC. ■

doce doce  
DANNA UOMO

Pour Elle  
277, av. Laurier O.  
514-270-6154  
Centre de Commerce Mondial  
413, St-Jacques O.  
514-844-9125

Pour Lui  
Centre de Commerce Mondial  
383, St-Jacques O.  
514-281-7999  
5107, av. du Parc (angle Laurier)  
514-277-7558

## LES ACTUALITÉS

Le mystère de la longévité

## Bougez un peu, mes aïeux!

L'activité physique est bénéfique pour le cerveau

PAULINE GRAVEL

L'activité physique est salutaire, on ne cesse de nous le rappeler. En fait, elle est doublement bénéfique. Les recherches scientifiques démontrent de plus en plus clairement qu'elle améliore non seulement le physique, mais aussi le cerveau et les fonctions intellectuelles qu'il sous-tend. Depuis quelques années, les chercheurs affirment que l'exercice physique a probablement autant de poids que l'activité intellectuelle sur le maintien de la vitalité du cerveau.

«L'activité physique provoque une meilleure irrigation [sanguine] du cerveau et permet ainsi une meilleure oxygénation du tissu cérébral. En améliorant le métabolisme des aliments, elle favorise aussi un meilleur approvisionnement en glucose. Le fonctionnement des neurones s'en trouve optimisé», indique Louis Bherer, chercheur à l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal.

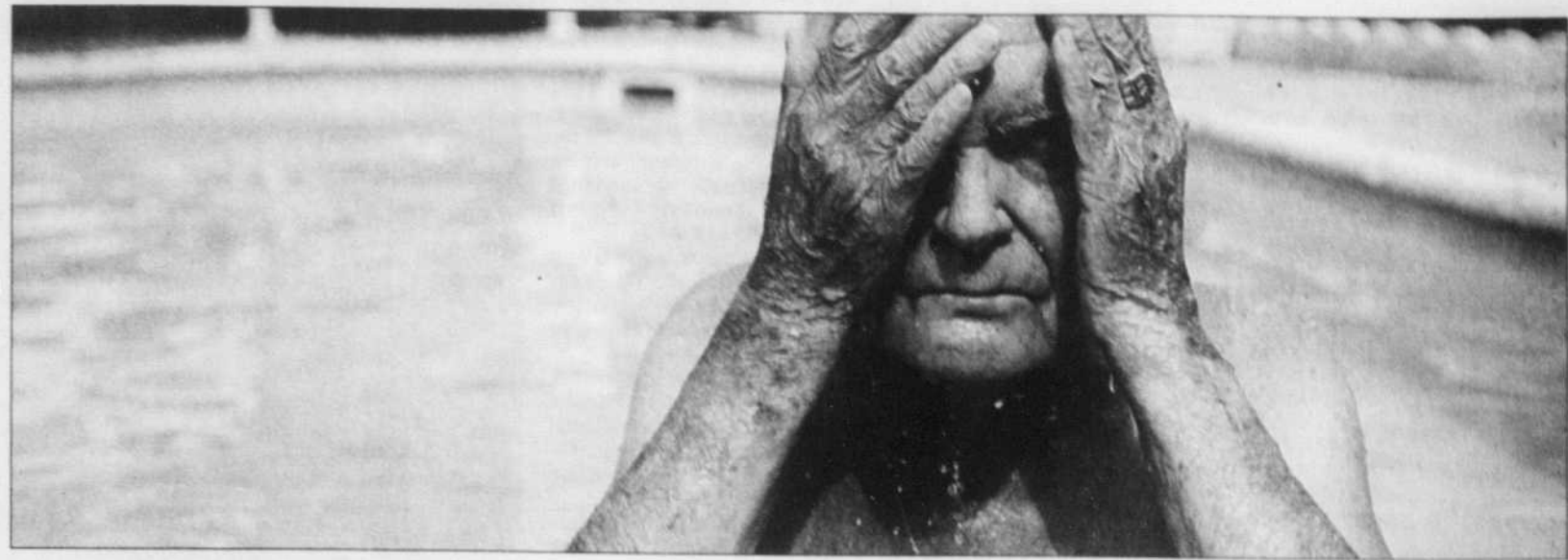
Directeur d'un laboratoire de recherche sur la neurobiologie de l'exercice, Louis Bherer a enrôlé une cinquantaine de personnes âgées sédentaires dans une étude de trois mois où la moitié d'entre elles participaient à un programme d'activité physique composé de trois séances d'une heure par semaine tandis que l'autre moitié, servant de témoins, ne faisaient qu'acte de présence. «Le programme visait d'abord à augmenter la force musculaire et la souplesse afin de faciliter l'activité physique. Ensuite, on s'appliquait à améliorer la fonction cardiorespiratoire par des exercices d'aérobic», explique le chercheur, qui est également professeur au département de psychologie de l'UQAM.

Le programme d'exercices de trois mois a permis d'augmenter substantiellement la capacité d'absorption de l'oxygène, le VO2 max, qui est un indicateur de la santé cardiorespiratoire, indique le chercheur. Il a également induit une nette amélioration de la vitesse avec laquelle les personnes exécutaient des tâches nouvelles.

D'une part, la pratique de l'activité physique a amélioré l'attention des sujets ainsi que leur aptitude à se concentrer sur les informations les plus pertinentes pour l'exécution d'une tâche. D'autre part, elle a accru leur flexibilité mentale, c'est-à-dire leur capacité à passer rapidement d'une tâche à une autre.

La plupart des chercheurs croient que ces améliorations — qui ont aussi été observées avec des séances d'entraînement d'une demi-heure — découlent d'une revascularisation du tissu cérébral et de la production de certains neurotransmetteurs qui rendent le cerveau un peu plus efficace à traiter de nouvelles informations et à réagir à de nouveaux contextes, souligne Louis Bherer.

Des études effectuées chez l'animal ont aussi montré que l'exercice physique induit la synaptogénèse, soit la



L'activité physique, la natation par exemple, contribue de diverses manières à améliorer la qualité de vie des personnes âgées.

formation de nouvelles connexions — ou synapses — entre les neurones et même parfois de la neurogénèse, la création de nouveaux neurones dans certaines régions du cerveau, ajoute-t-il. «Bien sûr, la plasticité neuronale ralentit avec l'âge, elle n'égale plus celle d'un jeune enfant, mais elle persiste tout de même jusqu'à un âge avancé», précise Louis Bherer.

L'activité physique a également des effets indirects sur le cerveau. Chez une personne sédentaire, elle restaure la qualité du sommeil. Du même coup, elle consolide les apprentissages effectués durant la journée, car c'est durant le sommeil que ceux-ci s'impriment dans la mémoire.

L'exercice physique diminue par ailleurs le stress et les symptômes dépressifs. Il améliore la mobilité, l'image de soi ainsi que la confiance en soi, ce qui contribue à rendre les individus plus combattifs devant une nouvelle situation. De plus, par un effet de cascade, les personnes actives physiquement ont tendance à s'adonner davantage à des activités intellectuelles. Selon diverses études épidémiologiques, la pratique d'une activité physique deux ou trois fois par semaine retarde significativement l'apparition des symptômes précoces de la démence.

Louis Bherer avoue avoir été impressionné par la métamorphose qu'il a observée chez les participants à son étude. «La grande majorité des personnes âgées qui terminent nos programmes en sortent transformées et veulent continuer à faire de l'exercice. Pourtant, au

départ, certaines arrivaient péniblement aux séances d'entraînement, en marchant avec une canne, confie-t-il. Bien que ce genre de programme soit très prometteur, il ne s'agit pas d'une fontaine de jouvence. Il permet toutefois de maintenir une certaine réserve qui permettra d'être mieux armé pour affronter les problèmes de santé quand ils arriveront.»

Il faut bouger le plus tôt possible dans sa vie, recommande le chercheur. «Il faut choisir une activité qui nous plaît, comme la marche à un rythme soutenu. Les activités qui peuvent se faire en groupe sont plus stimulantes parce qu'on s'encourage. Une fois que la personne se sent un peu mieux avec elle-même, elle aura envie de pousser un peu plus. Or les aînés qui s'améliorent le plus sont justement ceux qui sortent de leur zone de confort», ajoute Louis Bherer.

## Activité intellectuelle

La neuropsychologue Sylvie Belleville, de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal, rappelle pour sa part que les activités stimulantes intellectuellement accroissent les performances cognitives. Elle cite comme exemple une grande étude commanditée par le National Institute on Aging des États-Unis qui a porté sur 2000 sujets âgés, dont certains ont participé à des programmes d'intervention cognitive tandis que d'autres demeuraient inactifs intellectuellement.

Dans un premier groupe où était visé l'entraînement de la mémoire, on enseignait de façon scolaire

diverses stratégies permettant de mieux encoder de nouvelles informations. Dans un autre groupe, on apprenait aux personnes âgées à réagir plus rapidement aux informations visuelles qui leur étaient présentées. Les participants du dernier groupe devaient quant à eux s'atteler à la résolution de problèmes.

«Après quelques semaines de participation à ces programmes d'intervention, les personnes âgées avaient amélioré considérablement leurs performances dans le domaine entraîné, affirme Sylvie Belleville. Les personnes semblaient même avoir rajeuni de sept à huit ans au niveau cognitif. Qui plus est, leurs nouvelles capacités cognitives se maintenaient dans le temps puisqu'elles étaient toujours présentes deux ans plus tard.»

À l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal, on offre de tels programmes à la population en général ainsi qu'aux personnes à risque de développer la maladie d'Alzheimer.

«Notre approche est préventive plutôt qu'interventionniste, comme l'est généralement la médecine au Canada. Nous voulons que nos personnes âgées se "désédentarisent", qu'elles restent actives et combatives. On surestime trop souvent le déclin qui survient au cours du vieillissement. Nous voulons briser ce mythe», conclut Louis Bherer.

Le Devoir

À suivre lundi

**Rosemary NEERING**  
CÉLÉBRITÉS Collection Biographique

**Louis Riel**

À la défense des Métis

Plus de 100 titres offerts

64 pages - 10,95 \$  
ISBN 2-7608-3017-9

LIDEC Inc.  
514-843-5991

En vente dans toutes les librairies  
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

**RESTAURANT 'UTOPIE**

LIBÉREZ VOS SENSATIONS

VOILÀ UN RESTAURANT QUI DÉPASSE LES AUTRES D'UNE BONNE TÊTE. ON M'Y REVERRA SOUVENT.

REMY CHAREST, LE DEVOIR

ESPACE DE GROUPE DISPONIBLE POUR TOUT TYPE D'OCCASION. — PROFITEZ-EN MAINTENANT AINSI QUE POUR VOS SOIRÉES DES FÊTES. — ÉTONNANTS MENUS-MIDI 3 SERVICES, À PARTIR DE 15 DOLLARS.

L'UTOPIE VOUS ACCUEILLE MAINTENANT LE DIMANCHE SOIR. — SERVICE DE VALET-STATIONNEMENT OFFERT TOUS LES SOIRS.

226 St-Samuel-Québec Est, Québec — T 418 523-7878 F 418 523-2349 — WWW.RESTAURANT-UTOPIE.COM

LES 18 ET 19 NOVEMBRE

CARTE-CADEAU 10\$ GRATUITE

PAR TRANCHE D'ACHAT DE 75\$ DE SPIRITUEUX

Echangeable du 1<sup>er</sup> décembre 2006 au 31 janvier 2007

Mix des fêtes

SAMEDI ET DIMANCHE SEULEMENT!

PRENEZ GOÛT À NOS CONSEILS

SAQ

Titulaires de permis, clientèle d'affaires, agences de la SAQ, Comptoirs Vin en vrac, SAQ Dépôt et SAQ.COM exclus. Cette promotion s'applique uniquement aux bouteilles de spiritueux offertes en succursale les 18 et 19 novembre 2006. Les coolers, les cartes-cadeaux SAQ et les produits commandés par l'entremise du service des commandes privées sont exclus de cette promotion. 18 ans et plus. Quantités limitées. Achats non cumulatifs. Les cartes-cadeaux remises dans le cadre de cette promotion sont échangeables uniquement du 1<sup>er</sup> décembre 2006 au 31 janvier 2007.

La motivation à bien meilleur goût. **Mix des fêtes** 10\$

# LE MONDE

**Bijouterie Gambard**  
630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE  
MONTRÉAL (514) 866-3876

**ROLEX**  
Vente et service

Victorieuse de la primaire socialiste

## Ségolène Royal souligne son ancrage à gauche

ALAIN BOMMENEL

Paris — Victorieuse sans coup férir de la primaire socialiste, Ségolène Royal a appelé hier au rassemblement en se lançant à la conquête de la présidence avec des chances sérieuses de devenir, en 2007, la première femme chef d'État en France.

Dans son premier discours de candidate officielle, prononcé d'un ton solennel depuis son fief de Melle (ouest), Mme Royal a assuré mesurer «l'immense responsabilité» que lui ont confiée les socialistes en la plébiscitant pour le scrutin d'avril-mai avec 60,64 % des voix.

Souriante, en tailleur blanc, Mme Royal a appelé à la mobilisation et au rassemblement de tous, promettant d'agir pour aider la France à se réformer et à «se redresser».

«Demandez-vous ce que vous pouvez faire pour votre pays», a lancé Mme Royal, reprenant une phrase célèbre du président américain John F. Kennedy.

Mais elle a aussi souligné son ancrage à gauche pour refuser les inégalités ou s'opposer au «vent mauvais d'un libéralisme sans foi ni loi».

Plusieurs dizaines de journalistes étrangers, notamment japonais, coréens, américains, allemands et turcs, se pressaient pour l'écouter dans la salle des fêtes de Melle, un bourg de 4000 habitants.

Ségolène Royal a rapidement obtenu le soutien de ses deux rivaux qu'elle a largement battus, l'ancien ministre des Finances Dominique Strauss-Kahn (20,83 %) et l'ex-premier ministre Laurent Fabius (18,54 %).

Son score permet à Mme Royal, 53 ans, d'aborder en position de force la course à la présidence qui devrait l'opposer au champion de la droite, le ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy, 51 ans. Ce dernier a estimé que la victoire de Mme Royal traduisait «une aspiration forte [...] au renouvellement de la classe politique» et s'est «réjoui» à la perspective de débattre avec elle.

Un duel final Royal-Sarkozy — la

première incarnant une forme de renouveau à gauche, le second pronant la «rupture», tous deux en tête des sondages — semblait de plus en plus inéluctable hier.

Des responsables de droite ont mis en garde leur camp contre le danger que représente Mme Royal et l'élan qu'elle suscite.

Le vote sans appel des militants en faveur de Mme Royal, que ses adversaires avaient accusée d'«inexpérience», voire de «populisme», a couronné sa fulgurante montée en puissance au sein du Parti socialiste, qu'elle n'a pas hésité à bousculer. Ces derniers mois, quelque 70 000 nouveaux adhérents ont afflué, la plupart attirés par l'aura de la favorite dans les sondages.

Cette mère de quatre enfants, compagne du chef du Parti socialiste François Hollande, a réussi à incarner une forme de renouveau en prônant l'avènement d'une «démocratie participative».

Elle se veut plus proche des gens dans un pays secoué par une série de crises, dont les émeutes d'il y a un an dans les banlieues. Le pays fait aussi face à une large fracture entre les élites et la classe politique après 12 ans de présidence de Jacques Chirac, 73 ans.

Ségolène Royal a accordé une large place aux questions de société et à l'écologie tout en adoptant des positions parfois jugées proches de la droite par ses détracteurs en ce qui a trait à la sécurité et à l'immigration.

La candidate socialiste sera «une rivale dangereuse», a reconnu hier l'entourage de M. Sarkozy.

D'autant plus que le parti de M. Sarkozy, l'UMP, est agité par sa rivalité avec les chiraquiens, le premier ministre Dominique de Villepin et le ministre de la Défense Michèle Alliot-Marie n'ayant pas exclu de se présenter à la présidentielle.

L'entourage de M. Chirac laisse aussi planer l'incertitude sur l'éventualité d'une nouvelle candidature du président.

Agence France-Presse

«Une rivale dangereuse», reconnaît Sarkozy

## L'«accord» sur le Darfour est salué malgré les interrogations

EMMANUEL GOUJON

Addis Abeba — L'«accord de principe» de Khartoum à une opération «hybride» ONU-Union africaine (UA) au Darfour, annoncé par le secrétaire général de l'ONU, a été salué hier par la communauté internationale sans que le Soudan ait confirmé son feu vert à une telle option.

«Cet accord ouvre la voie à une force de paix hybride ONU-Union africaine [UA] pour le Darfour essentiellement composée et dirigée par des Africains et équipée et financée par les Nations unies», s'est félicité le président américain George W. Bush de l'accord arraché jeudi soir à Addis Abeba par le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan.

«J'espère maintenant que le gouvernement soudanais va accepter cette proposition», a quant à elle commenté la secrétaire d'État américaine, Condoleezza Rice.

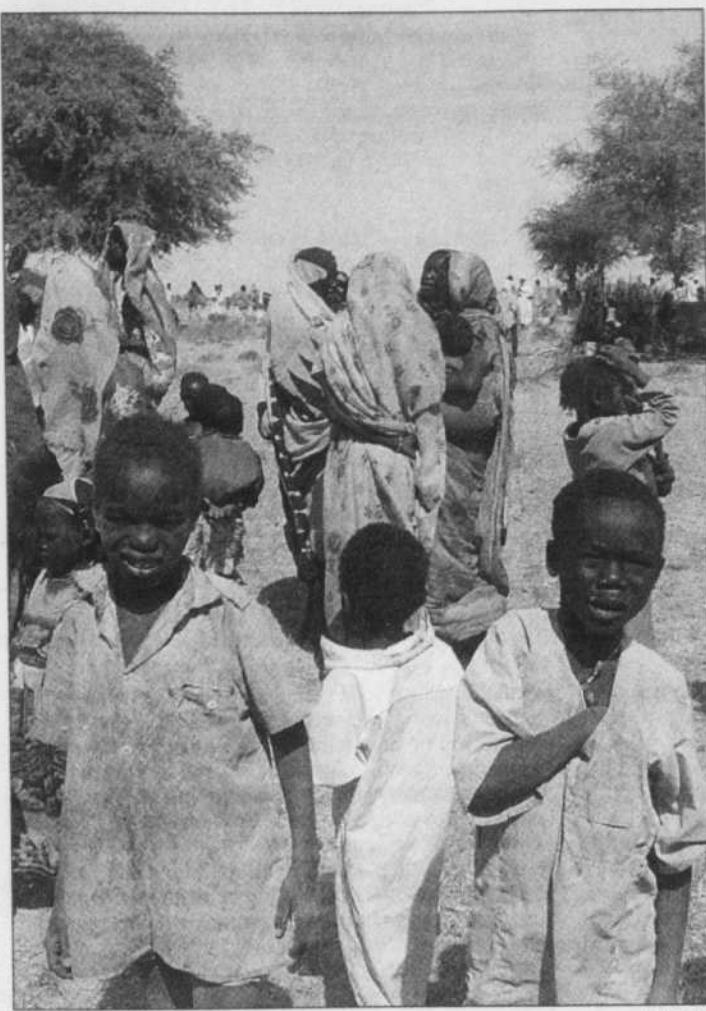
«Consensus»

L'Égypte, par la voix de son ministre des Affaires étrangères, Ahmed Aboul Gheit, a également salué l'«accord». «La réunion d'Addis Abeba a vu la naissance d'un nouveau consensus général comprenant le gouvernement soudanais», a-t-il déclaré aux journalistes.

«Ce consensus confirme l'importance d'appuyer la force africaine au Darfour [AMIS] et la nécessité de mettre toutes les capacités techniques et financières à disposition pour l'appuyer», a ajouté M. Aboul Gheit à son retour de la capitale éthiopienne.

M. Annan a annoncé jeudi soir à l'issue de longues discussions à Addis Abeba que le Soudan avait accepté «le principe d'une opération hybride».

La force de l'UA actuellement déployée au Darfour est sous-financée et mal équipée. L'ONU



Réfugiés soudanais à la frontière entre le Tchad et le Soudan.

doit prendre le relais de cette force, conformément à la résolution 1706 du Conseil de sécurité de l'ONU votée le 31 août, mais Khartoum y était jusqu'à présent catégoriquement opposé.

Les conclusions de la réunion d'Addis Abeba doivent être soumises au Conseil de sécurité de

l'ONU par M. Annan et seront discutées lors d'un sommet du Conseil de paix et sécurité de l'UA à Brazzaville, le 24 novembre.

«Pour l'instant, il n'y a aucune assurance d'une avancée majeure, sauf que tout le monde, même les Chinois et les Sud-Africains, soutient le projet», a expliqué sous

couvert d'anonymat un diplomate qui a pris part à la réunion.

«Toute la question est de savoir ce que veulent les Soudanais. Ou bien ils veulent une dynamique de paix et devraient alors accepter ce texte puisqu'on ne parle plus d'opération de l'ONU, ou bien ils ne cherchent qu'à gagner du temps, espérant le départ de l'AMIS, qui permettrait une opération militaire de Khartoum au Darfour», a-t-il ajouté.

Hier, le ministre des Affaires étrangères soudanais, Lam Akol, qui conduisait la délégation de Khartoum à la réunion, a affirmé que l'accord d'Addis Abeba ne prévoyait pas de déploiement de soldats de l'ONU sur le terrain aux côtés de soldats africains.

«On ne doit pas parler de force mixte car ce que nous discutons et ce sur quoi nous sommes d'accord, c'est une force africaine assistée par les Nations unies», a insisté M. Akol en reprenant la position traditionnelle de Khartoum dans ce dossier.

Un responsable de l'UA a au contraire jugé que la réunion a «débouché sur une victoire du Soudan qui a obtenu que le commandement de la force de paix ne sera jamais onusien. Le Soudan est toujours en position de force, on est en train de tourner en rond», a-t-il déclaré à l'AFP sous couvert d'anonymat.

Le représentant permanent du Soudan à l'ONU, Abdulmahmoud Abdulhaleem, a été catégorique à l'issue de la rencontre: «Il ne s'agira en tout cas que de troupes africaines sous commandement africain. Il n'y aura pas de Casques bleus au Darfour», a-t-il affirmé, notant que cette opération mixte ONU-UA «est très spéciale: les Nations unies paient pour que l'UA fasse le boulot».

Agence France-Presse

## Le Tchad compte intervenir en Centrafrique

N'Djamena — Le gouvernement tchadien a proposé hier d'envoyer des troupes en République centrafricaine pour aider Bangui à repousser une invasion de rebelles soutenus, selon lui, par le Soudan.

Dans un discours prononcé devant le Parlement et repris sur le site Internet du gouvernement, le premier ministre tchadien Pascal Yoadinnadjai a également invité la population tchadienne à la

«mobilisation contre la guerre généralisée imposée par le gouvernement soudanais».

Le président centrafricain, François Bozizé, a par ailleurs sollicité l'aide de l'Union européenne, qu'il invite à faire pression sur les Nations unies pour obtenir le déploiement d'une force à même de s'opposer aux incursions transfrontalières.

«Voilà que mon pays fait face depuis 15 jours à une agression

caractérisée par la violation de son intégrité territoriale, par l'occupation de quelques villes situées dans le Nord-Est par une bande d'assaillants non identifiés et qui voudraient nous imposer une rébellion de l'extérieur», a-t-il déclaré, en visite à Bruxelles.

«Vous comprendrez que je puisse à nouveau me saisir de cette tribune pour demander que l'Union européenne, qui a toujours été à nos côtés, contribue à la mise en

œuvre de la résolution 1706 des Nations unies [adoptée le 21 août] relative au positionnement des forces onusiennes aux frontières de la République centrafricaine, du Soudan et du Tchad», a ajouté Bozizé.

Le Soudan a nié à plusieurs reprises soutenir des incursions de rebelles au Tchad et en Centrafrique.

Reuters

EN BREF

### Interdiction de se couvrir le visage

La Haye — Le gouvernement néerlandais va introduire un projet de loi interdisant le port de vêtements couvrant le visage dans les lieux publics et semi-publics, a indiqué le ministère de l'Immigration dans un communiqué. Sous le terme «lieux semi-publics», le gouvernement désigne des endroits tels que les écoles, les ministères, les tribunaux ou encore les trains, a expliqué à l'AFP le porte-parole de la ministre, Martin Bruinsma. — AFP

Rita Verdonk, d'introduire aussitôt que possible un projet de loi interdisant le port de vêtements couvrant le visage dans les lieux publics et semi-publics, a indiqué le ministère de l'Immigration dans un communiqué. Sous le terme «lieux semi-publics», le gouvernement désigne des endroits tels que les écoles, les ministères, les tribunaux ou encore les trains, a expliqué à l'AFP le porte-parole de la ministre, Martin Bruinsma. — AFP

Agence France-Presse

### Anciens et amis du Collège André Grasset

La Fondation Collège André-Grasset organise un somptueux concert de Noël. L'Ensemble Maestria, avec comme invité le flûtiste Francis Colpron, présente un concert bien particulier : des airs de Noël baroques! Ce concert se tiendra le 1<sup>er</sup> décembre à 19 h 30 à l'église de la Visitation, lieu où l'acoustique est divine et où l'architecture est des plus magnifiques.

Voilà une belle occasion de rencontre entre anciens et amis. Veuillez contacter Mme Sylvie Vachon pour l'achat des billets ou visiter le site Web du Collège pour une mise à jour de vos coordonnées. Des nouvelles du Collège vous parviendront rapidement!

Mme Sylvie Vachon au 514 381-4293, poste 356  
www.grasset.qc.ca



### Clinique SOINS DES PIEDS enr.

Denise Gagné infirmière diplômée, membre de F.O.L.L.Q.

Spécialités de soins des pieds

- Soins «Express» 35\$ + taxes
- Soins «Confort» 45\$ + taxes
- Soins «Intermédiaire» 50\$ + taxes
- Soins «Traitement simple» 60\$ + taxes
- Soins «Traitement Double» 75\$ + taxes

Des produits et accessoires sont vendus pour des problèmes de tout genre.

208-4600, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg - Tél. : 418-626-6668

**VACANCES transat**  
Voyager vrai.

### DES VACANCES COMME VOUS LES AIMEZ...

**Jamaïque** Épargnez 780\$ par couple. Surclassement GRATUIT au Royal Golden!

<b>Gran Bahia Principe Jamaica</b> ★★★★ 1/2 20 janvier Suite junior 1749\$ Réservez avant le 30 novembre et obtenez un surclassement gratuit au Royal Golden!	<b>cayo santa maria, cuba</b> ★★★★ 1/2 Melia Cayo Santa Maria 22 décembre - Suite junior 1529\$ Accumulez 2525 points RBC Récompenses suppl./couple	<b>samana, rép. dominicaine</b> ★★★★ 1/2 Royal Golden au Gran Bahia Principe Samana 25 déc. - Chambre de luxe 1999\$ Accumulez 3485 points RBC Récompenses suppl./couple
<b>Puerto Plata, rép. dominicaine</b> ★★★★ 1/2 Royal Golden au Bahia Principe San Juan 20 déc. - Chambre Royal Golden 1549\$ Accumulez 2580 points RBC Récompenses suppl./couple	<b>manzanillo, mexique</b> ★★★★ Tesoro Manzanillo Resort & Spa 24 déc. - Chambre de luxe 2199\$ Accumulez 3840 points RBC Récompenses suppl./couple	<b>varadero, cuba</b> ★★★★ 1/2 Hotel Palma Real 22 décembre 1639\$ Accumulez 2700 points RBC Récompenses suppl./couple

**Promotion croisières**  
Partez en douce avec Vacances Transat et gagnez!  
Réserved une croisière de 7 nuits ou plus avant le 30 novembre et courez la chance de gagner un vol aller-retour pour 2 personnes vers Paris!

<b>Costa Atlantica</b> Antilles - Îles du vent - 7 nuits 25 décembre 1699\$	<b>1<sup>er</sup> janvier</b> 1499\$
--	---

Vol de Montréal, cabine intérieure (cat. 1-3) et transferts. Accumulez 1930 points RBC Récompenses suppl./couple

**Club** Bienvenue à la Classe Club! Disponible sur tous les vols d'Air Transat. Sièges en cuir plus larges et confortables - Sélection de sièges gratuite - Choix de repas et de vins raffinés - 40 kg bagages enregistrés - Service prioritaire pour l'enregistrement.

Cuba si JAMAÏQUE

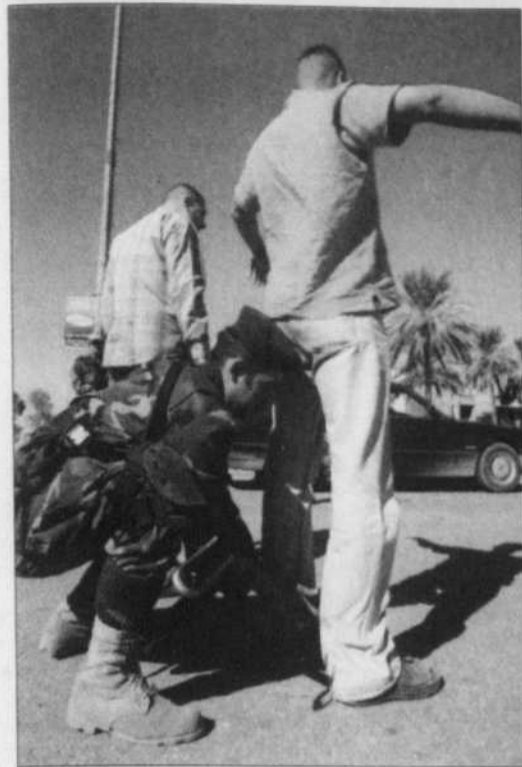
**Carlson Wagonlit Travel** 1 800 227-5766 www.cwtvacances.ca

**ÉCONOMISEZ 150\$** par couple en plus des Réservez-tôt et recevez une prime-cadeau à l'achat d'un de nos FORFAITS-PRIVILÈGES.\*

RBC Récompenses Les titulaires de cartes VISA RBC Récompenses\* reçoivent maintenant le double ou le triple des points RBC Récompenses\* avec CWT.

Depuis de Montréal, 15\$ par personne en compensation basée pour des séjours d'une semaine en tout inclus, incluant les taxes et les «Reserve-20». Les prix sont ceux en vigueur au moment de l'impression et sont valables pour les nouvelles réservations effectuées le 18 au 21 novembre 2006. Sous le changement de nom, l'économie de 750\$ par couple applicable au Gran Bahia Principe Jamaica, Surclassement gratuit en suite junior Royal Golden, valide si réservé avant le 30 novembre 2006, pour des séjours entre le 15 décembre 2006 et le 31 janvier 2007. Frais de dossier de grande pièce. Garantie croisière s'applique. Pour tous les détails et conditions générales, veuillez vous référer aux brochures de Vacances Transat, site internet de Vacances Transat, ou appeler le 1 800 227-5766. \*Participation d'un membre de l'équipe de l'Agence CWT. Prix excluant le 3,50\$/1000\$ de services touristiques pour la contribution des clients au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages.

## LE MONDE

Irak: deux otages sont libérés,  
un autre est retrouvé mort

MOHAMMED AMEEN REUTERS

Contrôle policier à Bagdad

**B**agdad — Un Américain enlevé jeudi avec quatre autres ressortissants occidentaux dans le sud de l'Irak a été retrouvé mort et deux autres ont été libérés, alors que le sort d'un quatrième Américain et d'un Autrichien demeure inconnu.

«Deux gardes occidentaux ont été libérés; il s'agit de deux Américains. Et un troisième, également de nationalité américaine, a été retrouvé mort», a déclaré hier un responsable de la province de Bassora (sud).

«La police a réussi à libérer deux gardes enlevés la veille, lors d'une opération dans la localité d'al-Dawajin près d'al-Zoubair», proche de la frontière koweïtienne, a indiqué ce responsable du bureau du gouverneur, ajoutant que la police a retrouvé le corps d'un garde américain.

Quatre Américains et un Autrichien ont été enlevés jeudi lorsque le convoi qu'ils escortaient, formé de 43 camions et de six véhicules de sécurité, a été arrêté «à ce qui semblait être un barrage de police près de Safwan», près de la frontière koweïtienne.

Selon un haut responsable américain à Bagdad, il s'agit de cinq gardes d'une entreprise de sécurité privée, Crescent Security Group (CSG), basée au Koweït.

La région dans laquelle a eu lieu l'enlèvement est une zone contrôlée par les milices chiïtes radicales, hostiles aux forces de la coalition dirigées par les Américains.

En outre, un agent de sécurité britannique a été tué et un autre Britannique a été blessé hier dans un affrontement avec des garde-frontières irakiens, a rapporté la police irakienne et un porte-parole militaire britannique.

«Six agents de sécurité occidentaux sont entrés en Irak en provenance du Koweït, sans visa. Ils ont été arrêtés au poste-frontière [irakien] de Zoubair. Un affrontement a eu

lieu au cours duquel un Britannique a été tué, un autre blessé», selon un policier de Zoubair.

«Deux femmes qui se trouvaient sur place ont aussi été tuées, de même que deux policiers irakiens», selon ce policier qui a requis l'anonymat.

Le porte-parole britannique n'a pas pu confirmer si ces agents appartenaient à la société Crescent Security Group, pour laquelle travaillent les quatre Américains et un Autrichien.

## L'autre enlèvement

L'enlèvement des cinq gardes est survenu deux jours après un spectaculaire kidnapping collectif par des hommes en uniforme, mardi, dans des locaux du ministère de l'Enseignement supérieur, à Bagdad.

Plusieurs dizaines de personnes manquent toujours à l'appel et certaines auraient été tuées ou torturées, selon le ministre de l'Enseignement supérieur, Abed Diab al-Oujali, qui a suspendu sa participation au gouvernement tant que tous les otages n'auront pas été retrouvés.

À Bagdad, le gouvernement a affirmé que le haut dignitaire sunnite Hareth Dhari ne faisait, pour l'instant, l'objet d'une enquête, après une levée de boucliers provoquée la veille par l'annonce du lancement d'un mandat d'arrêt à son encontre.

Après une vague de protestations de la part d'organisations sunnites, le gouvernement a minimisé hier l'annonce faite jeudi soir par la télévision publique Iraqia, selon laquelle un mandat d'arrêt avait été lancé contre le principal dignitaire religieux sunnite irakien.

Agence France-Presse

À Hanoï, Bush prône  
la réconciliation

**H**anoï — George W. Bush, second chef d'État américain à se rendre au Vietnam depuis la fin d'une guerre qui a profondément divisé les États-Unis, a jugé hier que sa présence dans ce pays prouvait que les nations pouvaient «se réconcilier et aller au-delà des difficultés du passé».

Tandis que les États-Unis sont confrontés à une guerre en Irak qui a pu être comparée au «bourbier» vietnamien, le président américain a estimé que l'expérience vietnamienne était la preuve qu'avec le temps, les plaies les plus vives pouvaient se cicatriser. «Le temps historique est long, les sociétés changent, a dit Bush. Les relations peuvent toujours s'améliorer».

Le président américain est au Vietnam pour le forum de coopération économique Asie-Pacifique. Mais, affaibli par sa défaite lors des élections de mi-mandat, il se présente à Hanoï sans le traité historique de libre-échange qu'il espérait conclure avec le Vietnam.

La Chambre des représentants a rejeté lundi cet accord commercial avec le Vietnam, ce qui a affaibli le président avant sa tournée asiatique et jeté un doute quant à sa marge de manœuvre avec un Congrès désormais aux mains des démocrates.

Le déplacement de Bush souffre aussi de la comparaison avec son prédécesseur, Bill Clinton. En 2000, Clinton était devenu le premier président américain à se rendre en visite au Vietnam depuis la fin du conflit. Les habitants de Hanoï se souviennent des foules massées le long du trajet suivi par le cortège présidentiel, de l'enthousiasme qu'avait suscité sa venue.

Cette fois, des milliers de Vietnamiens sont sortis pour assister au passage du cortège présidentiel, qui n'a pas soulevé le même enthousiasme.

Reuters

**Nous vous offrons le monde entier en solde. Mais n'allez surtout pas penser qu'on cherche à vous impressionner.**

Canada: tarifs Tango ALLER SIMPLE au départ de Montréal. Les voyages doivent prendre fin le 7 mars 2007.

TORONTO HAMILTON	CHARLOTTETOWN	HALIFAX	MONCTON	WINNIPEG	ST. JOHN'S (T.-N.-L.)	FREDERICTON SAINT JOHN (N.-B.)	CALGARY EDMONTON	VANCOUVER	VICTORIA
119 \$	135 \$	145 \$	149 \$	159 \$	169 \$	169 \$	219 \$	239 \$	259 \$

États-Unis: tarifs ALLER SIMPLE au départ de Montréal. Les voyages doivent prendre fin le 7 mars 2007.

NEW YORK	BOSTON	CHICAGO	FORT LAUDERDALE MIAMI	FORT MYERS	SARASOTA	TAMPA	WASHINGTON, D.C.	ATLANTA	DENVER
129 \$	145 \$	145 \$	160 \$	160 \$	160 \$	160 \$	164 \$	190 \$	206 \$

Destinations internationales: les tarifs sont basés sur un ALLER SIMPLE et sont assujettis à l'achat d'un billet ALLER-RETOUR au départ de Montréal. Dernières dates de départ tel qu'indiqué.

NASSAU 18 NOV - 13 DÉC. 2006 19 JANV. - 11 FÉV. 2007	BERMUDES 29 NOV - 15 DÉC. 2006 9 JANV. - 11 FÉV. 2007	LONDRES/GLASGOW MANCHESTER 18 NOV - 18 DÉC. 2006 24 DÉC. 2006 - 7 MARS 2007	MEXICO 18 NOV - 14 DÉC. 2006 10 JANV. - 7 MARS 2007	PARIS 18 NOV - 19 DÉC. 2006 27 DÉC. 2006 - 14 FÉV. 2007	CARACAS PORT OF SPAIN 18 NOV - 13 DÉC. 2006 10 JANV. - 9 FÉV. 2007	FRANCFORT/MUNICH HAMBURG/DOSSÉLDORF 18 NOV - 19 DÉC. 2006 24 DÉC. 2006 - 7 MARS 2007	ROME 18 NOV - 14 DÉC. 2006 24 DÉC. 2006 - 7 MARS 2007	BEIJING/SHANGHAI 18 NOV - 13 DÉC. 2006 29 DÉC. 2006 - 29 FÉV. 2007	HONG KONG 18 NOV - 14 DÉC. 2006 7 JANV. - 31 MARS 2007
164 \$	170 \$	199 \$	199 \$	249 \$	250 \$	277 \$	294 \$	499 \$	600 \$



Voyagez à votre façon, en déboursant moins.

Faites les réservations pour votre voyage, votre voiture ou votre hôtel\* sur aircanada.com et obtenez en plus des milles Aéroplan<sup>MD</sup>.

Choisissez librement en ligne ou en appelant votre agent de voyages.

Vous pouvez également appeler Air Canada au 1 888 247-2262.

Hâtez-vous, l'offre se termine le 30 novembre 2006.

STAR ALLIANCE

aircanada.com

Un billet acheté auprès du bureau des réservations d'Air Canada coûte 205 \$ additionnels par personne (non remboursables, taxes en sus). Service aux personnes malentendantes (ATS): 1 800 361-8071. Les billets doivent être achetés au plus tard le 30 novembre 2006. Destinations canadiennes et américaines: les tarifs sont basés sur un aller simple. Les voyages doivent prendre fin le 7 mars 2007. Le supplément des frais de carburant est inclus dans nos tarifs. Les tarifs publiés ne sont pas offerts pour les voyages entre le 21 décembre 2006 et le 7 janvier 2007. Destinations internationales: les tarifs sont basés sur un aller simple et ne sont accessibles qu'à l'occasion de l'achat d'un billet aller-retour. Dernières dates de départ tel qu'indiqué. Les tarifs sont sous réserve de l'approbation du gouvernement. Le supplément des frais de carburant n'est pas inclus dans nos tarifs. Destinations canadiennes, américaines et internationales: les taxes, les assurances, les redéviés de navigation de NAV CANADA, les frais d'aménagement aéroportuaire et le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien ne sont pas inclus. L'achat à l'avance peut être requis. Les billets sont non remboursables. Les tarifs sont en vigueur au moment de la publication et applicables aux nouvelles réservations seulement. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Des restrictions quant aux jours et aux heures peuvent s'appliquer. Les tarifs peuvent différer selon les dates de départ et de retour. Un séjour minimal ou maximal peut être requis et d'autres conditions peuvent s'appliquer. À moins d'avis contraire, les vols peuvent être assurés par des appareils d'Air Canada, d'Air Canada Jazz<sup>SM</sup>, de United Airlines, de SkyWest ou d'Air Wisconsin (basent affaire sous le nom de United Express). <sup>SM</sup> Aéroplan est une marque déposée de la société en commandite Aéroplan. <sup>SM</sup> Air Canada Jazz est une marque de commerce d'Air Canada. \*Réservation d'hôtel et location de voiture offerts par notre partenaire de voyages WWTMS. En collaboration avec Lufthansa, membre du réseau Star Alliance<sup>SM</sup>. En collaboration avec British Midland, membre du réseau Star Alliance<sup>SM</sup>.

Repas  Bagages  Siège  Salon Feuille d'érable<sup>MC</sup>

**Cocher ou ne pas cocher. Le choix vous appartient.**

Optez pour ce qui vous convient sur [aircanada.com](http://aircanada.com)

STAR ALLIANCE

Choisissez librement en ligne ou en appelant votre agent de voyages.

[aircanada.com](http://aircanada.com)

Feuille d'érable est une marque de commerce d'Air Canada.

# ACTUALITÉS

## KYOTO

SUITE DE LA PAGE 1

vers 23h, heure de Nairobi, «que la révision du protocole devra commencer en 2008». Le texte précise que cette «révision sera fondée sur les meilleures informations et évaluations scientifiques, notamment le quatrième rapport du Groupe intergouvernemental d'experts sur le climat (GIEC)», lequel sera publié par tranches à compter de février prochain.

«L'étendue et le contenu de la révision seront examinés lors de la troisième réunion des parties» au protocole, qui aura lieu en décembre 2007 à Bali, en Indonésie. C'est véritablement là-bas que démarreront les premières négociations sur la base des scénarios que les parties au protocole sont invitées à soumettre à l'ONU à compter du 17 août 2007.

Déjà hier, le ministre allemand de l'Environnement et de la Sécurité nucléaire, Kersten Sach, a précisé que son pays soumettra une proposition ciblant une réduction de 30 % des émissions de GES comme objectif global de réduction pour la phase 2 de Kyoto (2013-18).

De son côté, le président du Parlement européen, Johannes Blokland, n'a pas hésité à se montrer ouvertement favorable à l'idée de saisir les élus d'Europe du projet français d'imposer une «taxe carbone» aux pays qui n'appliquent pas les règles de Kyoto, ce qui réduit leurs coûts de production au dépend de la sécurité climatique de la planète. L'idée de cette taxe a été formulée cette semaine par le premier ministre de la France, Dominique de Villepin. Elle a provoqué une onde de choc qui s'est rapidement répandue jusqu'à Nairobi et surtout dans les trois pays anglo-saxons réfractaires à prendre leurs responsabilités pour stabiliser le climat de la planète, soit les États-Unis, l'Australie et le Canada.

Les pays occidentaux, qui ont réclamé le début de la semaine un engagement

plus ferme de la part des pays en développement pour seconder leurs efforts de réduction des GES, ont obtenu partiellement gain de cause car la renégociation du protocole lui-même et de ses principes de base s'amorcera en 2008, au moment précis où les 25 pays industrialisés qui se sont engagés à réduire leurs émissions de 5,2 % sous le niveau de 1990 entre 2008 et 2012 amorceront la négociation de nouveaux objectifs de réduction. La Chine et l'Arabie saoudite ont résisté avec opiniâtreté mais se sont finalement ralliés.

Les pourparlers de Nairobi ont rapporté des gains tangibles aux pays d'Afrique, un continent qui sera durement touché par le réchauffement du climat et qui est pourtant fort désavantagé par le Mécanisme de développement propre (MDP). C'est ce mécanisme qui permet à des pays occidentaux obligés de réduire leurs émissions de piloter des projets à moindre coût dans des pays en développement.

Selon un important rapport de la Banque mondiale rendu public cette semaine, l'exclusion des stratégies de reforestation et d'afforestation du MDP prive les Africains de projets générateurs de crédits d'émissions très intéressants pour leur économie et leurs écosystèmes. Comme ce continent n'abrite pas de véritable industrie lourde, qui attire les grands projets de réduction en vertu du MDP, il est jusqu'ici demeuré le parent pauvre de ce mécanisme à l'origine de transferts technologiques et financiers considérables. Selon la Banque mondiale, l'Afrique n'a jusqu'ici récolté que 5 % des fonds investis par le truchement du MDP, soit 19 des 1274 projets mis au point par les pays développés.

Les représentants des pays africains quittent Nairobi avec d'autres gains après avoir dû consentir, il est vrai, à s'engager eux aussi dans les négociations de Kyoto 2. D'une part, il a été décidé de modifier la «gouvernance» du Fonds d'adaptation aux changements climatiques en y instituant le mécanisme d'un vote par pays, ce qui donnera aux pays pauvres une nette majorité pour décider de l'allocation des fonds. D'autre

part, les règles du MDP seront révisées afin que les projets de reboisement ou de conservation de grandes forêts soient désormais acceptés, ce qui correspond aussi à l'intérêt des pays occidentaux, car la déforestation des pays en développement représente 24 % des émissions totales d'origine humaine chaque année, soit plus que les transports qui, à l'échelle planétaire, représentent 14 % des émissions de GES.

Enfin, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a lancé le «cadre de Nairobi», qui enrôlera le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) dans une logique intégrée visant à lutter à la fois contre la pauvreté par la protection et la restauration des grands écosystèmes et contre le réchauffement du climat.

Alors que l'Europe considérait avoir atteint ses objectifs de négociation et œuvré à l'atteinte des priorités de l'Afrique, les écologistes se disaient en général satisfaits de voir la communauté internationale cibler une réduction de 50 % des GES.

Au nom du Réseau Action Climat, Steven Guilbeault, de Greenpeace, a toutefois affirmé que ce pas en avant inquiète les groupes écologistes «parce qu'il n'impose pas d'échéance à la négociation de Kyoto 2. Il sera donc essentiel que les futures conférences fixent une échéance en 2008 aux négociations». Cette faiblesse de l'accord final d'hier, relevée par la plupart des grands groupes internationaux, illustre à leur avis cette «effrayante absence de leadership» politique dans la bataille du climat. Quant aux groupes canadiens (Greenpeace, Sierra Club, Fondation Suzuki, Institut Pembina et Equiterre), ils voient à l'unanimité dans l'attitude des conservateurs fédéraux canadiens l'illustration de ce qu'avance Kofi Annan. A Nairobi, ces groupes ont consacré l'essentiel de leurs efforts à faire comprendre aux délégués que les Canadiens et la majorité de leurs parlementaires à Ottawa ne voient pas les choses comme le gouvernement Harper.

Le Devoir

## LONGÉVITÉ

SUITE DE LA PAGE 1

gènes dans la longévité.

Pour y parvenir, le Dr Kaare Christensen, professeur d'épidémiologie à l'University of Southern Denmark, a comparé des jumeaux identiques, qui possèdent exactement les mêmes gènes, à des faux jumeaux, qui ne partagent que quelques gènes, à l'instar de simples frères et sœurs nés à des moments différents. Les données qu'il a recueillies sur 10 251 paires de jumeaux de même sexe, identiques et faux, nés entre 1870 et 1910 au Danemark, en Finlande ou en Suisse, indiquent que les jumeaux identiques mouraient à des âges plus rapprochés que les faux jumeaux. «Néanmoins, la vaste majorité d'entre eux décédait à plusieurs années d'intervalle, démontrant ainsi que l'influence de la génétique n'était pas aussi déterminante qu'on le supposait», souligne-t-il dans un article publié récemment dans la revue *Human Genetics*.

Comme la plupart des scientifiques, le Dr Christensen était persuadé que les morts précoces étaient très souvent liées à l'hérédité, par le biais de prédispositions à certaines maladies cardiovasculaires ou à des cancers. Mais l'analyse de ses données sur les jumeaux a révélé que la génétique n'exerçait aucune influence sur l'âge de la mort avant 60 ans, et même à des âges plus avancés, sauf chez les personnes dépassant les 90 ans.

Et, même s'il se dégageait dans quelques rares familles une tendance à vivre extraordinairement longtemps, le rôle de la génétique y est apparu beaucoup moins important qu'on l'avait estimé. Ainsi, une femme dont la sœur a vécu jusqu'à 100 ans a quatre chances sur cent de vivre aussi longtemps, une proportion plus élevée que la moyenne des femmes qui n'ont qu'une chance sur 100 d'atteindre cet âge vénérable. Une proportion qui demeure néanmoins infime. Or, pour les hommes, la probabilité est encore plus faible puisqu'un homme dont la sœur s'est éteinte à 100 ans a 0,4 chance sur cent de vivre jusqu'à cet âge avancé. La moyenne des hommes n'ayant que 0,1 % de chance de devenir centenaire.

Selon Caleb Finch, chercheur à l'University of Southern California, ces données concordent avec celles qu'on obtient chez les animaux. Des vers, des mouches ou des souris génétiquement identiques et vivant dans le même environnement meurent en effet à des moments différents. Pourquoi? Le hasard compte vraisemblablement pour beaucoup. «Celui associé aux expériences de la vie, dont certaines auront des répercussions négatives, comme une infection, une blessure à la tête, une mutation susceptible de transformer une cellule en cancer. Mais aussi celui survenant au cours du développement» et qui peut provoquer de petites différences dans la croissance des cellules et leur division, ainsi que dans l'activité des gènes. Tous ces événements aléatoires peuvent se traduire chez un même couple de jumeaux identiques par un nombre différent de cellules dans leurs reins ou une morphologie distincte de leur cerveau. Or l'une de ces formes particulières apparues très tôt dans la vie pourra être le point de départ d'une dégénérescence des décennies plus tard.

Même des maladies reconnues comme étant clairement héréditaires, tels des cancers, ne le sont pas autant qu'on l'estime. En analysant les taux de cancer chez 44 788 paires de jumeaux, le Dr Paul Lichtenstein, de la Karolinska Institute de Stockholm, et ses collègues ont trouvé que seuls les cancers du sein, de la prostate et colorectal comportaient une composante génétique, mais peu importante. Si un individu développait un de ces cancers, le

risque que son jumeau identique souffre aussi de ce cancer était cinq fois supérieur à celui d'une personne en général et s'élevait à 15 % (soit 15 fois sur 100): un faible risque, somme toute, ont affirmé les chercheurs dans un article du *New England Journal of Medicine*.

Pour leur part, Margaret Gatz, de l'University of Southern California, et Nancy Pedersen, de l'Institut Karolinska, ont observé chez des jumeaux suédois âgés de 65 ans et plus que, lorsque l'un des jumeaux identiques développait la maladie d'Alzheimer, ce risque tombait à 3 sur 10. «Mais la maladie est tellement fréquente dans la population générale que les gènes de prédisposition à cette maladie doivent être très communs», font remarquer les chercheuses.

Ces différentes études confirment que la présence d'une maladie à caractère génétique au sein d'une famille ne garantit pas que tous les membres de cette famille en seront atteints et, inversement, l'absence de maladies héréditaires dans une famille ne signifie pas pour autant que ceux qui la composent en seront prémunis.

Le démographe Bertrand Desjardins, de l'Université de Montréal, a du mal à croire que la génétique n'intervient pas dans la longévité depuis qu'il a découvert que, parmi les cinq centaines de la population canadienne-française d'avant 1850, deux étaient des sœurs dont le père avait vécu jusqu'à 98 ans, tout comme une autre de leurs sœurs. «Puisqu'on a constaté que l'extrême longévité était fréquente au sein de certaines familles, cela prouve qu'il ne s'agit pas d'un simple phénomène aléatoire mais d'un avantage génétique, d'autant qu'on a observé de telles concentrations familiales dans différents contextes et endroits du monde», fait-il remarquer.

De nombreuses recherches sont menées de par le monde dans le but de dépister les déterminants génétiques de la longévité et d'une bonne santé durant la vieillesse. Pour ce faire, on compare le patrimoine génétique de centenaires à celui du reste de la population. Jusqu'à ce jour, la quête des gènes de la longévité n'a révélé qu'un seul candidat: un gène synthétisant une lipoprotéine de très grande dimension qui transporte le bon cholestérol. Or les porteurs de ce gène qui réduit les maladies cardiovasculaires et la maladie d'Alzheimer auraient deux fois plus de chances de vivre jusqu'à cent ans. Encore une fois, cette chance demeure très réduite.

Bertrand Desjardins s'est rendu récemment en Sardaigne, où on retrouve une proportion inhabituelle de centenaires de sexe masculin. Ces Sardes à la longévité exceptionnelle vivent pour la plupart en montagne, dans des endroits relativement isolés où les habitants se mariaient jadis entre apparentés. «Certains gènes ont ainsi pu s'exprimer plus fréquemment et contribuer à cette longévité exceptionnelle», souligne le chercheur.

La plus grande longévité des hommes — par rapport aux femmes — s'explique probablement par leur vie peu stressante et agitée de fréquentes rencontres sociales. «Dans la société sardaise, les hommes s'occupaient des moutons et passaient de longues heures assis dehors sur un banc à papoter entre eux tandis que les épouses trimaient derrière des portes closes», décrit-il.

Le mode de vie est donc au cœur de la longévité. Et les deux grands facteurs qui peuvent aider à mieux vieillir sont vraisemblablement la nutrition et l'exercice physique.

Le Devoir

## FLQ

SUITE DE LA PAGE 1

chien pour une fin de semaine. Le bon cop... Sa protégée, elle, l'agent-source 945-171, s'en tire un peu moins bien, victime autant des libertés prises par le scénariste que du visage d'écolière angélique de Karine Vanasse: impossible de croire à ce personnage composite où se retrouvent mêlés les charmes de Carole Devault (la maîtresse de Jacques Parizeau) et ceux de Louise Verreault (l'amie de Paul Rose). Tandis que, chez Giguère, la couche de maquillage historique passe quasi inaperçue... Mais en conservant, pour les besoins de la série, le vrai nom du policier (affiché dès la première scène en grosses lettres sur la porte vitrée du bureau du boss de l'escouade antiterroriste), les auteurs nous invitent implicitement à comparer leur créature au portrait plus rigoureux que tracent les documents de l'époque. Ou, pour l'exprimer dans la curieuse langue bipolaire qu'utilisent entre eux les personnages québécois de la série: mesdames et messieurs, meet the real Julien Giguère...

♦ ♦ ♦

Nous vivons dans un drôle de pays. La culture et la politique y relèvent d'une forme avancée de schizophrénie. Ainsi, comment expliquer que la Crise d'octobre, parfois présentée comme un règlement de comptes entre Québécois de souche (Trudeau, Lalonde et Marchand d'un côté, Lévesque, Claude Ryan et les felquistes de l'autre) \*, puisse y inspirer un projet de série dramatique dont le résultat se retrouve aujourd'hui indisponible dans la langue même du petit peuple qui a écopé des mesures de guerre? Proprement incroyable. Il ne faut pas réveiller le chat qui dort, et la direction de la télé d'État n'a probablement voulu prendre aucun risque avec ces images d'enfants jetés en prison. Mais les spectateurs de langue anglaise dont le cœur penche à gauche peuvent se rassurer: ils n'ont pas été confinés à des emplois de gendarmes retors et de brutes casquées. Dans *October 70* la série comme dans la véritable histoire, ils ont leur représentant au sein des forces révolutionnaires: un dénommé Nigel Hamer, ancien étudiant à McGill. C'est à cause de lui que Giguère va commettre sa première «erreur»...

Le scénario concocté par Peter Mitchell et Wayne Grigsby se réclame en gros de la vérité historique, donc de la version officielle qui, faite de mieux, en tient lieu jusqu'à maintenant. Elle nous montre le sergent McClercy, de la Gendarmerie royale du Canada, retracer, à l'aide du tuyau relié par Giguère, les ravisseurs de James Cross au moyen d'une enquête effectuée

selon les règles de l'art. Ce qu'elle ne nous montre pas, en revanche, ce sont les bêtises apparentes et les décisions au mieux douteuses qui caractérisent l'action du lieutenant-détective Giguère cet automne-là, pendant lequel, soyons clairs, entre deux soupers au restaurant avec la divine Poupette, il donne carrément l'impression de regarder passer le train. Ainsi, dès le 6 octobre, un indicateur a livré les noms de cinq ravisseurs possibles, parmi lesquels deux colocalitaires: Nigel Hamer et Real Michon. On arrête Michon le lendemain. Hamer est absent. Personne ne se soucie apparemment de le chercher ni de poser la moindre question à son sujet. 23 suspects ont été épinglés. La piste qui conduit à la rue des Récollets se trouve dans ce petit appartement d'étudiants. Et Hamer est déjà fiché comme activiste, mais Giguère, le super-cop, ne croit «tout simplement pas» qu'il puisse être dans le coup. Image héroïque de fic à télévisuel oblige, la série de la CBC fait donc l'impression sur «l'une des plus graves erreurs policières survenues durant la Crise» (Louis Fournier, *Histoire d'un mouvement clandestin*).

Entrée en scène de Carole Devault, la Poupette des dossiers de police. Dès leur première conversation, elle signale à Giguère qu'un «Anglais de McGill» se trouve parmi les ravisseurs de Cross. Après le départ de ces derniers à Cuba (moins Nigel Hamer, qui s'est entre-temps joint à la cellule Information-Vigier et est filé par la police depuis deux bonnes semaines), Poupette révèle à son mentor le nom de l'ango du FLQ et donne même l'adresse de l'appartement où il se cache. Toujours aucune réaction. Il faudra dix ans pour que, sous la pression médiatique créée par les révélations de la commission Keable, l'ango du FLQ soit finalement écroué et amené à pondre une édifiante apostrophe.

Ce thème du «gendarme qui laisse courir le voleur» n'a pas sa place, on s'en doute bien, dans l'univers manichéen du petit écran. C'est pour quoi le téléspectateur du réseau anglais se voit dénier un rôle d'observateur à l'importante réunion du 15 décembre, au cours de laquelle le lieutenant Giguère, devant un parterre d'officiers de renseignement des trois corps policiers, annonce sa décision de ne coffrer aucun des membres (tous connus, tous sous écoute électronique et filature policière) de la cellule Information-Vigier. Pourquoi? «J'ai aucune raison», finira par reconnaître le lieutenant Giguère devant la commission Keable. Comme par hasard, c'est dès le lendemain de cette rencontre que va s'accélérer, avec l'émission du premier communiqué par une cellule bidon, l'instrumentalisation du Front de libération du Québec par les forces de l'ordre.

♦ ♦ ♦

En matière de crimes politiques, la meilleure forme de prévention, pour l'État et son bras armé, consiste à les commettre soi-même. Ou, si vous préférez, à les donner en sous-traitance... À l'au-

tomne 70, l'utilité sociale de cette terreur felquiste éclate d'évidence aux yeux de la police. Après la mort de Pierre Laporte, confrontés à un déluge d'appels vengeurs, des policiers ont été jusqu'à évoquer l'épuration pour décrire le climat de dénonciation qui prévalait alors dans la Belle Province. Voici donc un épisode de notre histoire sur lequel la série *October 1970*, prise dans sa logique du bon et du méchant, va observer un silence des plus commodes: le branchement du terrorisme sur le respirateur artificiel par le duo d'enfer formé par Julien Giguère et Poupette Devault. Le 24 octobre 1971, c'est un communiqué rédigé conjointement par pas moins de huit fausses cellules du FLQ que les médias auront à se mettre sous la dent. De quoi impressionner jusqu'au ministre de la Justice, responsable des budgets de la police...

Une opération typique du tandem Giguère-Poupette, ça ressemble à ceci: le 7 décembre 1971, Devault, en accord avec son contrôleur, embarque quatre vertes recrues du FLQ dans son projet de hold-up. Objectif? Voler les recettes d'un bingo, vous avez bien lu, dans un sous-sol d'église... La police attend bien sûr les jeunes gens sur place, et elle a beau les savoir désarmés et parfaitement inoffensifs, un agent n'en tirera pas moins de six coups de feu bien comptés en direction d'un de ces malheureux garçons qui s'était mis à courir. Le lendemain, grosse publicité dans les journaux. Et n'était-ce pas le but de toute l'affaire?

Les manigances de Julien «good cop» Giguère ont parfois des conséquences plus tragiques. À l'été 1971, il se trouve en possession de preuves pouvant mener à l'arrestation et à la condamnation de Pierre-Louis Bourret. Il choisit de laisser courir le *kid*, de le laisser courir, en fait, jusqu'au fameux coup de Mascouche, prévu par la police grâce à l'implication directe d'un de ses informateurs et au cours duquel Bourret recevra une balle de .303 dans la tête. Le journaliste et historien du FLQ Louis Fournier juge le comportement de Giguère, dans cette affaire de Mascouche, «inexplicable», mais il ajoute ensuite une phrase qui ressemble à une clef: «La police profite également de son enquête pour effectuer une série de descentes dans les milieux contestataires.» Un coup parti...

Dans un dossier publié en 1990 dans *La Presse*, le lieutenant Giguère reprenait à son compte, 20 ans après, les pathétiques fariboles de Jean Marchand: 3000 activistes prêts à tout faire sauter... Etc. Tout feu tout flamme, le Giguère. «On était des héros, ajoutait-il. On aurait dû nous élever des monuments.» Radio-Canada s'en est occupé.

\* Voir, à ce sujet, l'important article signé par Louis Martin dans le magazine *Maclean's* en décembre 1975.

Collaborateur du Devoir

À suivre lundi

## LE DEVOIR

[www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

### Comment nous joindre ?

#### La rédaction

Au téléphone 514-985-3333  
Par télécopieur 514-985-3360  
Par courrier [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)

#### La publicité

Au téléphone 514-985-3399  
Par télécopieur 514-985-3390  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

### Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344  
Par télécopieur 514-985-3340  
Par courrier [avisdev@ledevoir.com](mailto:avisdev@ledevoir.com)

### Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322  
Par télécopieur 514-985-3340

### Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur 514-985-5967  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

### L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346  
Par télécopieur 514-985-3390

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor 58 Jean XX, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de l'imprimerie Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval, Évelé de publication — Enregistrement n° 9858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.